

Abonnements par la poste :

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| Edition quotidienne              |         |
| CANADA                           | \$ 6.00 |
| Etats-Unis et Empire Britannique | 8.00    |
| UNION POSTALE                    | 10.00   |
| Edition hebdomadaire             |         |
| CANADA                           | 2.00    |
| ETATS-UNIS ET UNION POSTALE      | 3.00    |

# LE DEBATEUR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 4 nov. 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration  
430 EST NOTRE-DAME  
MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241\*

SERVICE DE NUIT:  
Administration: - - Harbour 1243  
Rédaction: - - Harbour 3679  
Gérait: - - Harbour 4897

## “Activer la circulation” signifie sacrifier de beaux arbres

Sous le signe du vandalisme - A propos de trafic - Observations d'un visiteur sur le langage de nos agents

Nos lecteurs ont dû lire avec intérêt l'article de notre ancien confrère Louis Durand, sur la constitution aux Trois-Rivières d'un comité pour l'embellissement de la ville.

Pareil comité existe - le Devoir l'a signalé - au Nomin-gue!

Le comité des Trois-Rivières a des visées modestes. C'est ce qui assure son succès. Il ne se propose pas de révolutionner, mais d'éduquer lentement, de former l'opinion. L'action sera ensuite facile.

Comme un comité semblable ferait du bien dans une ville comme Montréal! Il faudrait, nous semble-t-il qu'il se recrutât en partie dans les milieux universitaires.

Nous avons nous aussi à nous plaindre des actes de vandali-sme, bien plus graves et bien plus durables que ceux que l'on dénonce aux Trois-Rivières. Dans quelques mois d'ici, les tours de Notre-Dame seront dominés par un gratte-ciel. Tout l'as-pect de la Place d'Armes, déjà si peu symétrique, en sera modi-fié. On gâtera perpétuellement ce qui fut une belle localité, jus-qu'à ce que l'on sacrifiât des arbres dans un but utilitaire qui aurait pu être atteint autrement. C'était l'époque où le Tram-way était maître à Montréal et y faisait ce qu'il voulait. Il est peut-être superflu du reste de parler au passé. Le vandalisme n'a pas cessé de progresser depuis. Il se cache d'ailleurs où l'on ne penserait pas devoir le trouver.

L'un des comités techniques de la ville, qui s'occupe de la question du trafic, vient de soumettre son rapport. On y an-nonce le sacrifice d'une quinzaine de beaux vieux arbres au square Dominion. L'auteur du rapport verse une larme de cro-codile. “Si déplorable que soit cette nécessité, il faut bien s'y résoudre” dit-il. Pourquoi? Quand se rendra-t-on compte qu'il est plus difficile d'obtenir un bel arbre qu'un bout de ciment, d'asphalte ou de béton que l'on peut exécuter en quelques heures? On a créé les parcs pour donner de la verdure et des prises d'air au temps où la ville était loin d'être congestionnée comme aujourd'hui. Quand on veut élargir une rue, créer un endroit de stationnement, on prend à même le parc, le jardin ou la place publics. Pour quelques milliers de dollars, on achèterait un endroit plus vaste et souvent plus pratique. Mais la haine incurable de l'arbre existe à l'hôtel de ville. Elle peut s'exercer en toute sécurité. L'opinion publique dort.

De fait, elle est tronquée, cette opinion publique, à cause de la dualité des éléments qui dominent la vie civique. Si un mouvement part des Anglais, les Canadiens français s'en désin-téressent et vice versa. C'est à l'élément canadien-français - l'élément majoritaire - de prendre le dessus, de donner la direction, de s'organiser. Mais d'où peut partir ce mouvement, sinon de nos artistes, de nos architectes, de nos professionnels, de nos universitaires? Et il doit être lancé vite si on ne veut qu'il n'arrive quand la ville aura décapé sa laideur actuelle. Il est bien beau de concevoir grand, de réclamer un plan d'en-semble; mais cela prend du temps et de l'argent. Le plus pressé, c'est d'essayer de sauver quelques-unes des richesses qui nous restent.

Le comité dont il est question plus haut traite du problème du trafic et souhaite que l'on élargisse la rue Sainte-Cathe-rine ouest.

L'élargissement d'une rue est coûteux et long. Il existe un moyen de se procurer cet élargissement instantanément sans expropriation: par la suppression du stationnement.

Les marchands s'y opposent. Ils s'y sont opposés partout tant que leur éducation n'a pas été faite. A Chicago, il y a eu toute la loi. Le stationnement est interdit dans la loop, c'est-à-dire au cœur de la ville. Tout le monde s'en trouve bien. C'est un expert américain qui le déclarait, la semaine dernière.

La veille, le gérant du chemin de fer souterrain de Londres faisait la même observation. “A Londres, nous prohibons le stationnement dans la localité des affaires et nous n'avons pas beaucoup de difficulté à contraindre les automobilistes à se conformer aux règlements. Une amende suffit généralement à leur apprendre leur leçon.”

Il faudra de toute nécessité en venir là à Montréal. Cet expert londonien a été particulièrement frappé du genre de sta-tionnement avec voitures en diagonale que nous avons adopté. C'est, dit-il, le pire de tous. De fait, grâce à lui, les voitures empiètent encore davantage sur la chaussée.

Le stationnement est une affaire de police, or il est beau-coup question de la police par le temps actuel. Le conseil agira-t-il ou n'agira-t-il pas sur les dénonciations Gauvin? S'il n'agit pas aujourd'hui, l'affaire surgira plus envenimée aux élections. Ainsi l'enseigne l'expérience.

Un de nos confrères de Rimouski, spirituel tabellion qui se cache sous le pseudonyme de Jack, considère les événements policiers de Montréal d'un point de vue très désintéressé. Il croit avoir constaté que les policiers ne sont pas en guenille con-trainement à ce que dit M. Gauvin et conformément à ce que soutient notre chef de police. Mais ils les trouve en... bouchés. Voici d'ailleurs comment il le prouve:

Brigadier, admettons que vous avez raison! Vos hommes ne sont pas en guenilles, soit. Mais quel langage, grands dieux! Et pourquoi le capitaine Gauvin n'a-t-il pas signalé, parmi les griefs du public qui “se promène” dans les rues de Montréal, la manière grotesquement dis-courtoise dont certains flics du chef Langevin interpellent les passants? L'auteur de ces lignes aurait pu lui servir de témoin à charge, de témoin oculaire. Et voici les faits dont il aurait témoigné.

A la fin de septembre, nous nous hâtons, des compagnons et moi, pour aller dîner. L'heure était un peu tardive et il faisait déjà noir. Nous étions quatre dans un coupé conduit par un de nos amis - un fier Bluet de Chicoutimi - qui connaît ou est censé connaître par cœur “son” Montréal, où il a vécu plusieurs années. Notre ami, assis au volant, conduisait avec aisance et rapidité dans les rues les plus encom-brées, à notre vive admiration. Tout à coup, à un croisement de rues congestionné par le trafic intense, nous sentons notre voiture s'arrê-ter soudain sous la violente pression des freins et nos bustes s'abattre vers l'avant avec la brusquerie d'un ressort cassé, pendant qu'un gendarme ganté, casqué, costumé, hurle en gesticulant comme un ver qui sent du feu le chauffer un peu fort: “Aie, toé, là, arrête, pi r'cule, r'cule vite, oblie pas que c'est moi qui ronne le trafic icitte!”

Je vous donne ma parole, ô mes compatriotes, que ces paroles tom-bées de la bouche du gardien de l'ordre et de la paix dans la cité de Maisonneuve sont rigoureusement authentiques et exactes. Je les ai entendues du fond du “rumble seat” où j'étais enfoncé, à l'arrière du coupé-sport de notre ami de Chicoutimi, à qui, entraîné par l'exemple du policier hurlant, je me suis permis de crier de mon côté: “Aie, toé, là, t'as donc pas vu... le signu!”

Or, il a pleinement raison, au dire de la majorité des auto-mobilistes dont le tympan retentit longtemps des injures accom-pagnées d'anglicismes et de solécismes de nos agents - de cer-tains de nos agents. Quand la moutarde leur monte au nez, ils ne savent plus parfois ce qu'ils disent ni ce qu'ils font et désè-rent leur faction pour conduire un délinquant vers le poste avec une conséquence déplorable pour le trafic. On ne contestera sûrement pas que le capitaine Gauvin ait raison quand il de-mande le renforcement des cadres. Il faudrait au moins trois ou quatre agents aux intersections, où il n'y en a qu'un - quand il n'est pas absent. Jusqu'ici, en tout cas, nul agent n'a encore le loisir de s'occuper d'un piéton, homme, femme ou enfant, ni même de le voir.

Nos agents, quand ils sont vêtus de blanc les jours de pluie, ne goûtent pas ce costume et se traitent de gardes-malades et de premières communiantes. Ils n'en ont pas le langage ni les manières. Il serait sans doute oiseux de demander qu'ils par-lassent tous avec la même correction qu'un professeur d'élocu-tion, mais il y a des bornes à observer. Sans cela, dans quelques années, ils parleront une langue qui n'est ni du français ni de l'anglais et un automobiliste humoriste pourra plaider devant le tribunal qu'il n'entend pas l'esperanto ou le volapuk. M. Pi-nard dut-il gagner annuellement des concours d'élocution, qu'on ne fera croire à aucun étranger averti que le français est la lan-gue dominante à Montréal.

De fait, que la population continue de se repaître de la Presse et autres journaux jaunes pendant vingt ans, et le fran-çais sera devenu du petit nègre. Les snobs seront presque excu-sables de ne plus le parler et de se tourner vers l'anglais. Il faut parfois Poëil ou l'oreille d'un visiteur de passage pour saisir à fond nos défauts. Remercions “Jack” de ses secourables boutades.

Louis DUPIRE

### Chronique

#### Percé: L'île Bonaventure

La baie du Sud décoche la bar-que rapide comme une flèche; en ligne droite, tout d'abord, le long d'une ligne de récifs qui, d'après les géologues, relèvent de la terre ferme à l'île Bonaventure. Puis, le Rocher dépassé avec sa porte ouverte par où l'on voit les voiles fuir sur l'autre mer, c'est le golfe et l'océan. De grandes vagues roulent sous l'embarcation, la sou-lèvent, la laissent retomber dans les profondeurs; la proue les fend, de gros paquets d'eau passent au-des-sus des têtes.

Dans toute son ampleur se mon-tre maintenant ce coin de pays que la légende et l'histoire ont orné de fines dentelles. Sur cette plage abri-tée par le mont Saint-Anne, l'An-glais a promené la torche et l'épée. Là-haut, les Indiens adorent le soleil levant. Des Récollets ont en-veloppé sur cette pointe, au bout d'un cap d'Espoir, long, léché par les vents, de ces navires se sont ouverts, et ces désastres hantent en-core l'imagination des marins.

La barque file, légère, vers l'île Bonaventure. Un plan incliné du côté de la terre ferme jusqu'au ras de l'eau permet aux pêcheurs de dé-barquer. Dans le sens de la lon-gueur, une modeste bande de cul-ture, quelques maisons misérables. Les bûcherons ont pratiqué quel-ques trouées dans la forêt; on dirait un tapis vert mangé ici et là par les mites. Tel est l'autre du fameux Du-val, le pirate, de tant de génies, d'ogres et de géants dont quelques auteurs nous rapportent les méfaits légendaires.

La falaise est rouge tout d'abord, ciselée à plaisir par la vague, dis-loquée, avec des menhirs et d'étran-ges monuments mouillés par l'em-brun. Elle se hausse, change d'as-pect, devient polie, une comme un miroir, plonge en ligne verticale, sans grève ni rivage. Falaise dure que les vagues tentent d'écarter, sans user, sans l'entamer. Les pluies récentes ont imbibé la terre du sommet, maintenant elles coulent et pleurent en larges bandes humi-des jusqu'à la mer noire, bouillon-nante, traversée par les courants marins.

Au large, barques à l'ancre. Cha-que matin de beau temps on les voit, disposées régulièrement sur le long triangle d'eau plus calme qui s'étend aux deux bouts de l'île. Bal-lottées, elles penchent à babord, à tribord, d'un éternel mouvement pressé, avec leurs mâts mélancoli-ques qui décrivent des zigzags dans le ciel. Les pêcheurs laissent filer la corde, ou bien la tirent, tendant sous le poids de la grosse morue qui préfère à tout ces fonds formés de débris de montagne. Ils pêchent dans l'immensité mouvante, ou-blieux des soucis et de la misère, grisés par les grands vents frais qu'ils aspirent à pleins poulmons.

Quelques oiseaux se montrent, isolés, debout sur une pierre per-due, lancés dans un vol rapide, ber-cés par la lame. Dans des anfractu-rités du rocher, on en voit deux, trois, tournés l'un vers l'autre, dans des attitudes d'amoureux.

Encore quelques tours d'hélice, et le gros de la bande apparaît. Ils sont là, rangés avec soin, sur les corniches des lits de pierre dont la falaise est maintenant formée. Sur-tout, quatre ou cinq files, ils sont pressés, serrés les uns sur les au-tres, comme s'ils ne voulaient pas perdre un pouce de l'espace dispo-nible. Immobiles et pareseux, ils songent au soleil.

Immense volière, d'un blanc mat crémeux, d'un blanc de duvet qui n'a pas l'éclat de la toile de lin. Elle se déroule lentement, sous les yeux, interminable, juchée sur le rebord des strates de cette falaise rouge de quatre cents pieds. Pendant que les uns se reposent, les autres volent, planent, pépient dans une agitation bruyante. Ils nous enveloppent, les fous de Bassan, les goélands, les cormorans, les mantes. Ils s'en vont au large au-dessus de la mer ondu-lante, verte et nourricière. Leur ombre nette et fine se dessine sur la pierre. Ils plongent, cherchent leur proie, se posent sur les vagues, se laissent porter, balloter, bercer,

dans une immobilité de cygnes gra-cieux. A mesure que la barque avan-ce, c'est à croire que se multiplient les grands oiseaux raucous qui rem-plissent l'air de leurs gémisse-ments.

Au bout des pointes dépassées, deux ou trois quelquefois, ils jouent dans le soleil comme des essaims d'immobles de grosses abeilles blan-ches.

spectacle impressionnant. Il a quelque chose de sauvage, de pré-historique, il recrée subitement les côtes vierges et boisées, l'océan in-cognu sur lequel s'avancient en hésitant, autrefois, les découvreurs incertains.

Léo-Paul DESROSIERS

## Bloc-notes

### Il y a trente ans

On débat de temps à autre la question du choix des gouverneurs généraux, dans les Dominions bri-tanniques. Le débat reprend de temps en temps et comme des exam-ins immobiles de grosses abeilles blan-ches. Il faut que, d'après des dépêches sud-africaines, le premier ministre Hertzog aurait déclaré que le pro-chain gouverneur général de l'Afri-que-Sud devra venir de l'extérieur, car, d'après lui, il est impossible de trouver dans son pays, quelqu'un qui se tiendrait au-dessus et à l'écart de la politique. Cela fait dire à certains quotidiens d'ici que le mode présent de choisir pour le Canada des gouverneurs généraux est le meilleur possible et que ces gouverneurs devront toujours nous venir d'Angleterre. La Free Press, de Winnipeg, n'est pas du tout de cet avis. Après avoir noté que si le gouverneur général de l'Austra-lie est choisi d'accord entre le gou-vernement britannique et les gouver-neurs des six Etats australiens, eux aussi désignés par Londres, la Free Press cite un journal de Sydney pour démontrer qu'il y a réaction contre cette pratique extrême, en Australie même. Et elle ajoute: “Il devrait être établi formelle-ment que le roi nomme le gouver-neur général du Canada après avoir pris l'avis de ses ministres cana-diens. Nous pensons que c'est ce qui se fait; mais la procédure pour y arriver est quelque peu mysté-rieuse et il y a besoin de la simpli-fier...” Le gouvernement canadien, certes, ne devrait pas être limité au choix d'un Canadien, et il de-vrait avoir toute liberté d'inviter à remplir ce poste un homme com-pétent, d'où qu'il vienne... Nous n'estimons pas que des Canadiens qui ont un tant soit peu d'amour-propre s'accorderaient le Globe, le Mail et la Gazette, au dire des-quel un Canadien, parce qu'il est Canadien, ne devrait jamais pou-voir devenir gouverneur général. Théorie désuète et qui n'a plus pour soi que des esprits de trente ans en retard sur l'ère présente, dans leur façon de penser.”

### Sur un titre

Un quotidien de Québec, l'Action Catholique, s'amuse d'une manchette que le Soleil, quotidien libéral, est-il besoin de le dire, a mise aux dépêches annonçant l'écrasement de M. Sinclair et de l'opposition li-bérale, à l'élection ontarienne de la semaine dernière. Ce titre, en effet, est assez simpliste. — ou plutôt fort compliqué, puisqu'il n'y est pas du tout question de la défaite libérale non plus que de la victoire conser-vatrice. Il se lit ainsi: “LES COM-MUNISTES ET LES PROHIBITION-NISTES ONT SUBI UNE DE-FAITE ECRA-SANTE EN ON-TARIO”. Il y a bien aussi les amis du Soleil qui se sont fait laminer par le rouleau à vapeur de M. Ferguson. Mais le Soleil en parle peu. Cela s'explique. Il est des maîtres de famille dont on ne tient guère à parler. Ce titre nous rappelle le compte rendu laconique d'un quo-tidien libéral québécois qui, un jour, au lendemain d'un discours de trois heures fait par M. Bourassa à l'Assemblée législative québécoise, vers 1908, publia ce compte rendu du plus beau laconisme: “M. Bou-rassa a aussi parlé”.

### Régies

Il ne reste plus que l'île-du-Prince-Edouard, dans tout le Canada, à n'avoir pas sa régie des alcools. La Nouvelle-Ecosse vient de voter à une majorité considérable, l'établisse-ment d'un régime analogue à ce-lui de la province de Québec, copié à tour de rôle par presque toutes les autres parties de la Confédération. Et l'Ontario, à une majorité écrasante, malgré les campagnes prohibitionnistes du Globe et de quelques autres feuilles répandues, vient de maintenir au pouvoir M. Ferguson, bien que la bataille élec-torale ait porté en particulier sur le terrain de la vente par l'Etat. Quel-qu'un a dit la semaine dernière qu'outre la Finlande, les Etats-Unis sont le seul pays d'importation à rester officiellement prohibition-niste. On sait quel état de choses y règne et comment la masse se mo-que de cette loi. Il y a tempérance et prohibition. Nos voisins ont cel-le-ci, sans pratiquer celle-là.

### Jargon

“Dans cet opusculé vous trou-vent des informations qui vous se-ront utiles à vous qui contemplez une visite d'affaires à la métropole du Canada durant la semaine du 4 au 9 novembre...” Ainsi débute une plaquette qui a trait à l'exposi-tion des produits de fabrication ca-nadienne, à Montréal, cette semai-ne. Il paraît que c'est là du fran-çais, tout comme le serait la rédac-tion de ce timbre commémoratif dont nous parlions l'autre soir et qui se lit ainsi: “Voyez Notre Ex-hibit à la National Product au Canada Exhibition”. Nous relevons, dans la liste des maisons qui prennent part à cette louable tentative d'in-téresser davantage les Canadiens à leurs industries, les noms de plu-sieurs compagnies de langue fran-çaise. A-t-on soumis au préalable à quelqu'un, chez elles, des épreu-ves typographiques de la publicité qu'on a cru imprimer en français et qui est libellée dans un jargon sin-gulier? Nous savons pertinemment que d'aucuns ont protesté avant nous contre la prétendue traduc-tion qu'on leur a imposée et expri-mé l'avis que le comité d'organisa-tion aurait dû, avant de passer sa commande à l'imprimeur, faire vé-rifier le texte français par des personnes compétentes. Le comité a passé outre, sans doute parce qu'il était trop tard. Pourtant, le français a quelque importance, dans le monde des affaires commo-nelles, au Canada. Nous signa-lons l'inconvenance du procédé aux maisons canadiennes-françai-ses dont les noms sont à la liste des exposants. Il ne faudrait pas en effet qu'elles laissent la chose se répéter l'an prochain. G. P.

### Au Nord-Ouest

## Le code civil des traiteurs

Où l'on voit que l'on peut trou-ver à se renseigner même en lisant un périodique aussi ter-ne que la “Gazette du Cana-da” — Les règlements de la chasse au pays du grand si-lence blanc.

(Par Emile BENOIST)

De tout ce qui s'imprime de par le monde, ce qui n'est pas peu dire, il n'est probablement rien de plus onuyeux, d'apparence plus rébarbative que les publications officielles, rien dont la lecture soit moins engageante. Cela n'est pas particulier aux livres bleus de notre gouvernement d'Ottawa, non plus qu'aux livres gris de notre gouvernement de Québec. C'est la caractéristique commune des pu-blications officielles dans tous les pays, au nord comme au sud de l'équateur, à l'est comme à l'ouest du méridien de Greenwich. Que les livres soient des livres blancs, des livres bleus, des livres rouges, des livres verts, des livres gris, des livres jaunes, cela ne change rien à l'affaire. La couverture seule varie de couleur; le texte est toujours identiquement gris et terne.

Mais de toutes les publications officielles de notre gouvernement d'Ottawa, il n'en est sûrement pas de plus onuyeuse, d'apparence plus rébarbative que la Gazette du Canada, il n'en est pas dont la lec-ture soit moins engageante. La Gazette du Canada n'a même pas le mérite d'avoir une couverture de couleur, ce qui coûterait peut-être trop cher cher attendu que c'est un périodique, un hebdomadaire.

Si vous êtes abonné, au prix de 85 par année, strictement payable d'avance, la Gazette du Canada (Published by Authority) vous ar-rive fidèlement chaque semaine. M. Ackland, imprimeur du roi, prend d'habitude toute la première page pour faire connaître les con-ditions auxquelles on peut anon-cer dans cette gazette. L'intérieur n'est guère plus réjouissant. En des Ordres Généraux d'un style par-ticulier, le général Panet, au nom du ministre de la Défense nationale, prescrit par exemple aux militaires des différents régiments de notre milice comment il leur faut s'ha-biller pour la grande et la petite tenue, la tenue de mess, etc; tout est prévu, jusqu'au diamètre des boutons. Ce sont encore des avis en vertu des dispositions de la loi des faillites ou de la loi des com-pagnies, des proclamations, des arrêtés ministériels dont le texte est authentifié par la signature (Suite à la page 2)

## Le programme politique de M. Anderson

EDMONTON, Alberta, 4. (S.P.C.) — Un système d'écoles publiques, débarrassées de toute influence sectaire; la mise en vigueur de la loi des bons chemins, qui sera étendue à toutes les routes, au nord, sud, est et ouest de la province, assurer à la province les revenus de ses ressources naturelles, une politique d'im-migration appropriée, voilà les grandes lignes du programme de M. Anderson, le chef du gouvernement conservateur-progressiste-indépendant qui a, en juin dernier, renversé le gouvernement libéral de la Saskatchewan.

M. Anderson a exposé ce programme de son parti à un dé-jeuner offert samedi aux membres de son cabinet, par l'Asso-ciation conservatrice d'Edmonton.

## New-York élira un maire demain

NEW-YORK, 4. (S.P.A.) — La métropole élira demain un maire et plusieurs autres officiers municipaux. John F. Curry, le chef de Tammany, en charge de la campagne de réélection du maire James J. Walker a déclaré aujourd'hui que son candidat gagnerait par plus de 500,000.

Florello H. La Guardia, candidat à la mairie sur un pro-gramme de fusion républicaine, a prédit son élection par 200,000. Aucun chiffre n'a été donné pour Richard E. Enright, ancien com-missaire de police dans une administration de Tammany, et can-didat à la mairie, ni pour Norman Thomas, candidat socialiste.

## Des prêtres pour le Texas

Le terrain sur lequel il faut agir — Les difficultés aux-quelles devront faire face les futurs apôtres — Un exemple admirable — Comment un prêtre a cons-titué une chrétienté nouvelle

Voici le deuxième article de la série Des prêtres pour le Texas! Un autre suivra prochainement.

### II

Le champ destiné à l'apôtre ca-nadien a été étudié dans l'article précédent. Il est riche en espé-rances, mais en friche et joliment cou-vert de broussailles. Avant de le rendre productif, un profond la-bour et maints coups de herse ne seront pas de trop. Après, de super-bes récoltes sont assurées au pa-tient défricheur.

Les faits, a-t-on coutume de dire, sont ce qu'il y a de plus convain-cant. Servons-nous de faits.

En 1922 arrivait à Port Neches, citadelle du Ku-klux-klan, le pre-mier prêtre chargé de l'évangélisa-tion des Acadiens. Ce Franco-Amé-ricain du Michigan, fraîchement ordonné riche de la bénédiction épiscopale, se met à la recherche des catholiques. Personne n'en con-naît. Le ministère s'annonce pénible. Couchant sous les combles, lo-geant dans un sombre hangar ou un étroit poulailler, il est obligé, pour vivre et créer les œuvres pa-roissiales, de se livrer à l'industrie laitière. Il se lève à 3 heures, trait les vaches et va vendre le lait à la ville voisine. La messe dite, il court à la découverte des catho-liques inconnus, les amène un à un à l'église, catéchise, les groupe et ré-gularise les mariages. Entre temps, il doit courir à 30 ou 40 milles pour y administrer un mourant.

Viennent les oppositions, les me-naces et les violences. Elles ne man-quent pas à M. l'abbé Fred Hardy. Les Kluxmen, les protestants, les Créoles eux-mêmes sont de la par-tie. L'enfer met tout en branle pour empêcher l'oeuvre de Dieu. Les meilleurs fidèles, apathiques ou remplis d'appréhensions et de res-pect humain, n'osent s'affirmer car-rément. Que de fois le missionnaire, pour se mettre à couvert des insul-tes ou des attentats tramés, se terre! On intimidera ses catholiques, on les persécutera. Ils seront chassés des usines parce qu'ils ont assisté à la messe ou envoyé leurs enfants à l'école paroissiale. En dépit de tout, le bien s'accomplissait.

Sept années se sont écoulées. Les résultats, loin d'être modestes, sont éloquentes. Les 211 familles acadiennes de Port Neches sont aujourd'hui fortement groupées autour du pasteur et adorent Dieu dans une vaste chapelle-école. Les religieux dominicains, ignorant malheureu-sément le français, donnent l'édu-cation et l'instruction à 213 en-fants distribués en 8 grades. Et si les ressources permettaient l'addi-tion des grades supérieurs, on pour-rait encore recevoir plus de cin-quante jeunes gens obligés, à cause de cela, de fréquenter l'école publi-que. En plus, plusieurs coquettes églises avec presbytères ont été bâ-ties dans des localités voisines. L'une de ces paroisses en forma-tion, a, depuis deux mois, le bon-heur d'avoir un excellent prêtre, venu d'Ottawa, tandis que les au-tres attendent leur curé. C'est au centre d'un missionnaire pour-rait tout de suite s'installer, lorsqu'on voit que, dans la seule ville de Port Arthur, il y a plus de mille Acadiens non encore des-servis! Si l'on considère l'ap-pât de l'augmentation naturelle du Créole, le persistante émigration de la Louisiane, on devient songeur en face de l'avenir.

A un peuple il faut une tête diri-geante, une classe instruite. Cette élite, l'abbé Hardy s'applique à la former en envoyant dans les collè-ges une dizaine de jeunes gens.

Enfin, après bien des déboires, l'oeuvre d'évangélisation des Aca-diens est pour de bons lancée. L'es-poir de foi et la ténacité d'un hom-me, aujourd'hui usé, ont eu raison

des difficultés et des oppositions. Le bien va se continuer par diffu-sion, par répercussion, mais sur-tout par le travail de nombreux apôtres. Quand sera-t-il donné aux Acadiens de voir ce jour, de voir aussi le jour béni où une commu-nauté de religieux canadiens vien-dra s'installer chez eux? Est-ce à dire que, un jour ou l'autre, il n'y aura pas encore quelque ouragan, quelques ressauts de la rage diablo-lique? Cela est possible et fort pro-bable...

Longtemps encore l'apostolat au Texas sera un apostolat “d'abordage”. Il s'agira donc pour le mission-naire de “dénicher” ses gens, de les approcher en les visitant fréquem-ment à domicile, le soir même, s'il le faut, afin d'y rencontrer les hom-mes. Par ce moyen il se gagnera les coeurs, les attirera à l'Eglise ou les y retiendra.

Le missionnaire, sous ce climat amollissant, doit être pourvu de tous les dons de l'apôtre. Il se distingue-ra par une piété profonde, un grand savoir, une sobriété à toute épreuve et l'amour de la résidence. L'esprit surnaturel saura seul lui faire sur-monter les dégoûts du isolement, du délaissement, de l'opposition ou de la critique et de l'ennui. Ce pré-tre, “presbyter”, doit briller par le sérieux de la vie et des goûts, par une patience à toute épreuve avec des gens grossiers et exigeants, par un zèle et un dévouement sans limi-tes. Muni de douceur et d'affabilité, il ne devra, quand même, ni ma-nifester la moindre familiarité avec ses gens ni les admettre dans ses confidences. Toujours maître de son humeur et de ses nerfs, il sau-ra toujours se tenir en dehors des querelles, des rivalités fréquentes chez les Créoles, ni s'en laisser im-poser dans la conduite par quelque antaques individu.

Le travail de la formation d'une paroisse ne s'accomplira pas, je l'avoue, sans heurts, sans secousses violentes, sans quelques “petites ré-volutions de palais”; mais, enfin, avec de la patience et beaucoup de tact, le pasteur finira par conqué-rir la confiance du troupeau. Le Cré-ole ne tardera pas à estimer et à soutenir de son influence, de son travail et de ses deniers, le prêtre désintéressé qui est toujours à la tâche, qui sait se sacrifier.

Le Créole est avant tout un grand ignorant. Il ne sait pas rendre compte de sa foi, si bien que lorsque quelque “preacher” labo-re pour se l'attirer au temple pro-testant et lui demande le pourquoi de sa foi, de sa religion, il lui ré-pondra invariablement: “me suis ca-tholique” ou “je suis catholique”. Voilà tout. Ses connaissances dogmatiques et apolo-gétiques ne dépassent pas ce cercle peu compliqué.

Le missionnaire chez le Créole devra donc, avant tout, l'instruire solidement des vérités de la foi, de ses devoirs religieux, le rendre conscient et fier de sa foi. Le pré-tre ne s'imagine pas de rendre tous ses fidèles parfaits chrétiens, fervents communicants à la suite d'un sermon, ni même après une année de travail par lui-même. Cette illusion le porterait à d'énormes dé-sillusions et à de grands découra-gements. Son idéal consistera sur-tout à semer le bon grain dans les âmes, priant Dieu de l'arroser de sa grâce, de le faire germer au jour et à l'heure qu'il lui plaira. Autre-ment, l'attirera fréquemment à l'église. La multiplication des of-fices religieux répugne moins au Créole que leur prolongation ou que les longs sermons.

Définir le caractère du Créole serait chose présomptueuse de la part d'un touriste. Il vaut mieux en appeler à l'expérience des an-ciens qui vous diront que le Créole est souvent têtu, obstiné, exposé aux querelles et aux coups de tête. Les meilleurs arguments, les pre-miers (Suite à la page 2)

## LE MINISTRE D'ANDRÉ TARDIEU

M. BRIAND CONSERVE LE PORTFOLLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES — LISTE DU NOUVEAU CABINET — SA FAMILLE

Paris, 4 (S. P. A.). — André Tardieu, qui fut haut commissaire de France aux États-Unis pendant la guerre, a réussi samedi soir à former un cabinet après une des plus longues et des plus difficiles crises ministérielles dans l'histoire de la troisième république.

Les radicaux socialistes qui ont refusé d'aider à la constitution du ministère par Edouard Daladier et Étienne Clémentel, les principaux figures des ailes gauche et droite du parti, ont aussi refusé de collaborer avec M. Tardieu, ce qui a obligé celui-ci à prendre ses ministres dans le centre et le centre droit.

Le nouveau cabinet semble assez fort quant à capacité de ses membres, mais on doute qu'il puisse obtenir une majorité suffisante à la Chambre des députés.

Le ministère de l'intérieur a annoncé samedi soir à 9 heures le choix de M. Tardieu comme suit :

André Tardieu, président du conseil et ministre de l'intérieur;  
Aristide Briand, ministre des affaires étrangères;  
Georges Leygues, ministre de la marine;  
Jean Hennessy, ministre de l'agriculture;  
Louis Loucheur, ministre du travail;  
Germain Martin, ministre des postes;  
Laurent Eynac, ministre de l'énergie;  
André Maginot, ministre de la guerre;  
Pierre Marraud, ministre de l'Instruction publique;  
François Piétri, ministre des colonies;  
Pierre Flandin, ministre du commerce;  
Georges Pernot, ministre des travaux publics;  
Le sénateur Gallet, ministre des pensions;  
Louis Rollin, ministre de la marine marchande;  
Et le sénateur Lucien Humbert, ministre de la justice.

M. Tardieu conduisit ses nouveaux ministres au palais de l'Élysée un peu avant minuit, et les présenta au président Doumergue. Les autres ministres seront des hommes nouveaux dont les noms seront annoncés par le premier ministre plus tard.

Les groupes qui sont représentés dans le nouveau cabinet comptent environ 200 députés sur 612. M. Tardieu, qui doit compter sur l'appui de ces groupes, bien qu'il affirme avoir l'intention de les ignorer, devra donc obtenir 100 voix de partis qui ne sont pas représentés dans le gouvernement.

M. Tardieu espère que la plupart des 100 membres de l'Union républicaine de droite l'appuieront pour des raisons patriotiques. Mais l'inclusion de M. Briand qui donne tant de force au gouvernement sur la gauche de la Chambre, pourrait lui nuire les sympathies de ce groupe, qui participa largement à la chute du cabinet Briand le 22 octobre.

Son autre espoir est que le parti radical-socialiste se divise, et que l'aile droite, conduite par M. Clémentel, lui donnera de 40 à 50 voix.

La motion radicale-socialiste de ne pas participer à un cabinet Tardieu fut votée par acclamation. La motion défaitiste proposait la participation "pour les plus grands intérêts du pays", sur la base d'un programme politique d'exécution des accords de La Haye sur le plan Young, rapprochement avec l'Allemagne, bonnes relations avec le gouvernement britannique travailliste, arbitrage, désarmement, développement des activités de la Société des Nations et les États-Unis d'Europe, enseignement supérieur libre, restriction des activités des institutions catholiques, réduction des taxes et une amnistie politique.

On s'attend à ce que la marge de sécurité du cabinet Tardieu à la Chambre soit mince. Il n'y a de majorité pour aucun parti ou pour aucun groupe de partis, avec l'exception possible du cartel de gauche, dans la Chambre, les élections générales de 1928 n'ayant pas été décisives.

### Nécrologie

BIGAUETTE — A St-Laurent, le 31, à 78 ans, Odilon, Aurélien Bigauette, époux de Robertine Chiquette.

COUSINEAU — A St-Laurent, le 1er, à 64 ans, Gervais Cousineau.

CUILLERIER — A Montréal, le 1er, à 70 ans, Jean Cuillerier, époux de feu Georgina Pharaud.

DUCLON — A St-Luc, Comté St-Jean, le 1er, à 30 ans, M. Georges Duclon, époux de Gustave Duclon.

FONTAINE — A Rosemont, le 1er, à 13 ans, 6 mois, Blanche, enfant de Ernest Fontaine et de Maria Massicotte.

JEFFREY — A Montréal, le 31, à 73 ans, Joseph Jeffrey, époux d'Emma Gauvin, autrui de Coaticouk.

LACROIX — Dame Églérophie Lacroix, veuve de feu F. X. Lacroix, de St-Louis de Gonzague, jeudi le 31, à 89 ans.

LACROIX — A Sainte-Thérèse, le 18, à 31 ans, Aurélien Lacroix, époux d'Éléonore Charron.

LALONDE — A Verdun, le 1er, à 71 ans, Arthur Lalonde, époux d'Élise Duval.

LIEDUC — A Montréal, le 30, accidentellement à 52 ans, Delphis Lieduc, époux de Denise Trudeau.

OAKES — A Rivière des Prairies, le 1er nov., à 75 ans, Georges Oakes.

PAYETTE — A Montréal, le 1er, à 47 ans, 8 mois, Alice Payette, épouse de Amable Payette.

ROLLAND — A Montréal, le 31, à 31 ans, M. Henri Rolland, époux d'Allice Pélissier.

SEVIGNY — A Sorel, le 1er, Mme veuve Adélaïde Sévigny, née Maria Belloc, à 56 ans.

## UNE POURSUITE CONTRE M. VAUTRIN

LE MAIRE DE MONTREAL RECLAME \$10,000 DU DEPUTE PROVINCIAL DE SAINT-JACQUES POUR DES ALLEGATIONS DE CE DERNIER AU SUJET DE LA MONTREAL WATER AU COURS DES CAMPAGNES ELECTORALES DE COMPTON ET DE RICHELIEU

Le maire Camille Houde, chef de l'opposition provinciale, a intenté samedi une action en dommages au montant de \$10,000 contre M. Irénée Vautrin, député libéral de Montréal-Saint-Jacques.

L'action est basée sur la déclaration suivante, faite par M. Vautrin, à La Patrie, comté de Compton, le 29 septembre dernier, et répétée lors de l'élection partielle de Richelieu: "M. Houde a fait plusieurs promesses avant son élection comme maire de Montréal, mais il ne les a pas remplies. Le chef actuel de l'opposition a promis à ses électeurs que, s'il était élu, il dénoncerait l'achat de la Montreal Water & Power, mais aussitôt élu, M. Houde a laissé faire la transaction sans la combattre. M. Houde avait aussi promis de combattre pour le peuple à la Législature, mais rendu là, il n'a rien fait."

Ces allégations sont niées par le maire Houde qui, dans sa déclaration, réfère à plusieurs circonstances dans lesquelles il a dénoncé l'achat de la Montreal Water & Power.

Cette action contre M. Vautrin est la deuxième du genre prise par le maire Houde pour des allégations de la sorte faites au cours des élections de Compton et de Richelieu. La première a été prise contre le maire Robitoux, de Sorel, au cours même de la campagne électorale dans Richelieu.

En réponse aux allégations qui ont donné lieu à l'action, le plaignant déclare:

"Que durant l'élection à la mairie de Montréal et à chaque occasion de la suite, il a toujours protesté énergiquement contre l'achat de la Montreal Water et qu'il a dénoncé cette transaction. Le demandeur a refusé d'assister à une réunion des électeurs convoquée pour approuver l'achat, pour laisser au Conseil et au comité exécutif toute la responsabilité de la transaction qu'il considérait préjudiciable et contraire aux intérêts de ses concitoyens. De plus le demandeur, comme maire de Montréal, a refusé de signer le contrat entre la ville et la compagnie et a également refusé de signer les déclarations émises pour réaliser le paiement de cet achat. Le demandeur a pris tous les moyens possibles d'empêcher la transaction."

Me Edouard Masson est procureur pour le maire Houde.

### M. Ferguson aura 93 députés en Chambre

Toronto, 4 (S.P.C.). — Maintenant qu'il ne reste plus qu'une élection partielle à venir, comme on ne voit aucune contestation à l'horizon, il est facile de se faire une idée du dix-huitième parlement ontarien.

Le premier ministre Ferguson s'appuie sur la majorité la plus forte qu'il ait jamais obtenue un gouvernement provincial. Il compte 93 partisans, y compris un conservateur indépendant sympathique au ministère, soit une majorité de 75 voix.

L'opposition compte 78 membres, répartis comme suit: 11 libéraux, 3 progressistes, 2 libéraux-progressistes, 1 United Farmer, 1 travailliste. Bien que tous les partis aient été fort malmenés, seuls les communistes et les prohibitionnistes n'ont pu faire élire de candidats.

### Lord Balfour et le foyer national juif

New-York, 4 (S.P.A.). — Dans un colloquium hier soir au cours d'une réunion organisée pour marquer le douzième anniversaire de la déclaration Balfour, lord Balfour dit que la confiance profonde en l'établissement en Palestine d'une patrie juive est parfaitement justifiée.

Au cours de la réunion il a été décidé d'enrôler 500,000 Juifs américains dans le mouvement sioniste en guise de démonstration de confiance en l'avenir de la nouvelle patrie juive.

### Université de Montréal

Horaires de la semaine du 4 novembre:

I. Cours régulier, 7 h. 30 et 8 h. 30 p.m. Lundi, droit social, mariage VII, prof. Pineault; cosmologie, composition des corps II, prof. Lamarche. Mardi et mercredi, 8 h. 30 p.m., salle Saint-Sulpice, prof. Gilson, de Paris, La renaissance — Le classicisme français. Entrée libre. Vendredi, histoire, Platon II, prof. Forest; droit social, pouvoir civil VI, prof. Pineault.

II. Cours spécial, 8 h. 30 et 9 h. 30 a.m. Samedi, logique, opérations de l'esprit V, prof. Pineault; histoire, Aristote, prof. Forest.

### Les anciens de Saint-Césaire à l'Oratoire

Le pèlerinage annuel du cercle Saint-Césaire à l'Oratoire Saint-Joseph a eu lieu hier matin. A 9 heures, il y eut messe par le R. P. Alfred Charron, supérieur provincial de la Congrégation Sainte-Croix. Le R. P. A. Clément, C.S.C., a souhaité la bienvenue aux pèlerins et Mgr Alfred LePailleur, évêque de Chittagong, Inde, a prononcé le sermon de circonstance.

Après la messe, tous les Anciens de Saint-Césaire se sont réunis au Collège Notre-Dame, en face de l'Oratoire. On a commencé l'organisation en vue des fêtes qui auront lieu à Saint-Césaire en 1931, lors de l'inauguration du nouveau collège, dont les travaux de construction viennent d'être commencés.

## M. R. PINARD AU BANQUET DE L'A.C.J.C.

CE BANQUET DES ANCIENS AU LIEU AU VIGIER, DIMANCHE SOIR PROCHAIN, A L'OCCASION DU 25ème ANNIVERSAIRE DE L'A.C.J.C. — PERSONNALITES DE MARQUE

M. Roch Pinard, qui vient de remporter le championnat international d'éloquence, à Washington, sera l'hôte d'honneur de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française au grand banquet des anciens qui sera donné le dimanche soir, 10 novembre, au Vigier, au cours des fêtes du 25ème anniversaire de l'A.C.J.C. M. Pinard, ancien membre du cercle Saint-Michel de l'A.C.J.C., de Joliette, a accepté de présenter la santé de la patrie à ce banquet.

Des personnalités de marque prendront part à ces agapes amicales dont M. Joseph Versailles, premier président général de l'A.C.J.C., M. Versailles sera le président d'honneur, S. G. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, et plusieurs évêques y seront présents. Parmi les orateurs on mentionne aussi les noms de MM. Joseph Dansereau, président général de l'A.C.J.C., professeur à l'École du Plateau, qui présidera activement le banquet; Guy Vanier, avocat, ancien président de l'A.C.J.C. et président général actuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Oscar Hamel, ancien président de l'Union régionale de Québec, le Dr Georges Baril, ancien président général, professeur à l'Université de Montréal, Henri Leroux, vice-président général, et très probablement le sénateur Gustave Lacasse, également ancien membre de l'A.C.J.C.

Comme on le voit, ce grand banquet des anciens sera d'un intérêt particulier et les personnes qui ont déjà fait partie de l'A.C.J.C. y sont tout spécialement invitées. Les billets sont en vente au secrétariat général de l'A.C.J.C.

### Un nouveau service aérien entre l'Angleterre et le Canada

Londres, 4 (S.P.C.). — On répète qu'une compagnie canadienne de transport est en pourparlers avec l'Imperial Airways, pour établir un service aérien pour le transport des passagers entre l'Angleterre et le Canada en passant par l'Ecosse, l'Islande et la Groenland. On aurait même soumis au ministre de l'air des plans pour la construction d'aéroplanes pouvant transporter 50 passagers à la fois sur des distances de plusieurs milliers de milles.

Le premier ministre King, du Canada, n'a pas nié cette rumeur, disant que les gens pratiques envisageaient cette possibilité. Une telle entreprise cependant comporterait de nombreuses difficultés qu'il n'est pas impossible de résoudre.

### Trois accidents mortels

Roger Sexton, 10 ans, 1666, rue Dufresne, s'est tué samedi après-midi, en tombant d'une gloriole de plusieurs pieds de haut, au parc Mont-Royal. Il s'est fracturé le crâne dans sa chute.

Une automobile conduite par M. C. Guilbeault, de Saint-Vincent de Paul, a frappé samedi après-midi, vers 3 heures 30, Thérèse Tremblay, âgée de six ans, et l'a tuée instantanément. L'accident est arrivé, rue de Châteaubriand, en face de la demeure de l'enfant qui traversait la rue. Le conducteur a transporté la victime à l'hôpital Sainte-Justine où les médecins n'ont pu que constater la mort causée par une fracture du crâne.

Un camion automobile a frappé Frank Angelina, 60 ans, habitant rue Casgrain, lui infligeant une fracture du crâne qui a causé sa mort quelques heures plus tard. L'ambulance de l'hôpital Western a transporté le blessé mais les médecins n'ont pu lui sauver la vie.

C'est en traversant la rue que la victime a été frappée par le camion qui n'a pu arrêter à temps pour l'éviter. L'accident s'est produit sur la rue Saint-Jacques, à l'ouest de De Courcelles.

### Accord financier entre la Pologne et l'Allemagne

Varsovie, le 4. — La Pologne et l'Allemagne sont enfin parvenues à résoudre les épineux problèmes financiers qui les divisaient depuis la guerre. Des négociations, conduites à Paris, ont abouti à un accord signé le 31 octobre, par l'ancien ministre Zaleski, d'une part, et Herr Rouscher, ambassadeur allemand en France, de l'autre. Conformément au plan Young, les deux nations renoncent au remboursement de leurs réclamations financières, privées comme publiques. Et la Pologne consent à céder la liquidation des propriétés allemandes en territoire polonais.

### Docteurs, Consultez!!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLIOT & PILON, 34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X, Diathermies, Electrothérapie

GALLOIS & CIE, 34, Chemin Villon, Lyon (Rhône) Ultra-violet, Infra-Rouge Lampes acoustiques pour salles d'opérations et dentistes Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux. Devis et catalogues sur demande. Service d'un ingénieur, électricien, radiologiste.

Agence générale pour le Canada:

Paul CARDINAUX D.S. "PRECISION FRANÇAISE"

3458, St-Denis MONTREAL HA. 2357

## Au Nord-Ouest

(Suite de la première page)

de M. Lemire, greffier du conseil privé.

Tout cela suite l'ennui. Il arrive cependant que la Gazette du Canada fournisse des informations qui soient plus intéressantes, qu'elle nous parle d'autres choses que des boutons de lunette de nos militaires. C'est ainsi que tout récemment elle publiait le texte, revêtu depuis peu, des règlements pour la protection du gibier dans les territoires du Nord-Ouest.

Les territoires du Nord-Ouest, c'est la partie la moins connue et aussi la plus vaste de notre vaste pays. Que l'on jette un coup d'oeil sur la carte et l'on verra que c'est l'immense partie — notre pays s'étend jusqu'au pôle nord, ne l'oublions pas — qui se trouve peuplée, au sens ordinaire du mot. Habités par seulement quelques milliers d'Indiens, les territoires du Nord-Ouest n'ont guère été fréquentés jusqu'à présent que par d'intrépides missionnaires, en quête d'âmes, et par d'audacieux aventuriers, trappeurs et traiteurs, en quête de peleries.

L'attrait de l'or, dont on signale des gisements ici et là, va probablement éliminer un afflux de population blanche sur quelques points des territoires mais ce pays de solitude, où le sol est couvert de neige pendant huit ou neuf mois de l'année, ce pays du grand silence, restera quand même le domaine du trappeur et du traître. L'avion survole déjà ces régions désertiques mais il ne remplace pas la traîne chargée de peleries et tirée par des chiens. La traite est plus libre que de temps où la Compagnie de la Baie d'Hudson imposait ses volontés mais les moyens de la pratiquer n'ont guère varié.

Sous quel régime vivent ces gens que l'appât du gain pousse vers un métier excessivement dur et pénible, fait de toutes les peines, de toutes les misères, de toutes les privations? Car enfin on ne devient pas trappeur ou traître, comme on le dit, du soir au matin, sans accomplir certaines formalités prévues par la loi. Dans un pays organisé et policé, c'est le cas du Canada, jusqu'à l'extrême Nord, jusque dans la Terre Stérile, on doit d'intervenir pour conditionner la liberté du citoyen, pour déterminer comment doivent s'établir ses relations avec son semblable. S'il en était autrement, ou s'en irait donc la civilisation?

Les règlements pour la protection du gibier dans les territoires du Nord-Ouest pourraient très bien se définir: le code civil de l'extrême Nord canadien. Comme toute la vie civile, là-bas, se rapporte à la chasse et à la traite, il n'est pas illogique que la loi du pays prenne la forme de règlements de chasse. Consultons donc ce code dans la Gazette du Canada.

Une distinction essentielle est faite entre les Indiens indiens, esquimaux ou métis et les trappeurs ou traiteurs blancs. Ces derniers sont obligés de se procurer, en payant, une licence de chasse ou de traite. Les premiers n'ont aucun droit à acquiescer. Il leur est loisible, sans se munir d'une licence, de faire la chasse, le piégeage, le commerce et le trafic du gibier.

Indigènes et Métis doivent cependant observer comme les Blancs les règlements qui sont posés pour la protection du gibier. Ainsi la saison de chasse des animaux à fourrure qui commençait autrefois à différentes dates, selon les espèces, s'ouvre maintenant le premier novembre. Jusqu'à présent, indigènes et Métis n'étaient pas tenus de faire rapport, comme les Blancs, du gibier qu'ils avaient abattu. Ils sont maintenant soumis à cette obligation, une fois par année. Les nouveaux règlements interdisent encore aux indigènes et aux Métis de tuer plus de caribous et d'orignaux qu'il n'est nécessaire pour répondre à leurs besoins. Le but de cette interdiction, c'est d'empêcher le massacre du gros gibier, comme la chose, paraît-il, s'est souvent pratiquée dans le passé.

Pour la chasse comme pour la traite, les règlements établissent encore une distinction entre un résident dans les territoires et un non-résident. Nous verrons un peu plus loin que cette distinction signifie quelque chose.

Un résident, au terme des règlements, c'est "tout sujet britannique qui a habité les territoires du Nord-Ouest durant une période de quatre années, pas nécessairement d'une manière continue ou qui a fait la traite et le trafic du gibier dans les territoires durant une période de quatre années".

Pour faire la chasse ou le piégeage du gibier, un résident dans les territoires ne paie que \$2 annuellement pour sa licence. La même licence coûte \$75 à un sujet britannique non résident et \$150 à tout autre non-résident. Dans tous les cas, le trappeur doit faire un rapport des pièces qu'il a abattues.

La différence dans les prix est encore plus appréciable pour les postes et les avant-postes de traite. La licence de traite pour un résident dans les territoires ne coûte que \$5, annuellement; pour un non-résident, sujet britannique, \$150; pour tous les autres non-résidents, \$300. Ce tarif ne s'applique que si les affaires sont faites par le propriétaire lui-même du poste. D'autres prix sont établis pour le cas où les affaires sont faites par un employé. Lorsqu'un employé est de nationalité étrangère ou qu'il est au service d'un étranger, le prix de la licence est de \$300 annuellement. On voit que le sujet britannique résident est avantagé pour la peine.

Il va sans dire cependant, bien que cela soit dit dans les règlements, que toute personne qui est autorisée à faire le commerce ou le trafic du gibier a le droit de se faire aider par d'autres personnes au poste ou à l'avant-poste qu'il a été autorisé d'établir. Comme le chasseur, le traître doit, à la fin de chaque saison, présenter un rapport de ses opérations.

Autrefois, les règlements ne faisaient pas la distinction entre un poste et un avant-poste. Ils l'ont aujourd'hui et le but de cela c'est d'assurer la permanence du marché local des peleries, de décourager le traître temporaire, souvent un traître indésirable, et de protéger les personnes et les compagnies qui ont des placements permanents dans la région. Les postes de traite doivent servir pendant huit mois au moins et les avant-postes (postes éloignés) durant quatre mois de chaque année de licence. Seules les personnes qui ont établi des postes de traite peuvent obtenir des permis d'établir des avant-postes.

L'usage du poison pour tuer le gibier est strictement interdit. Personne n'est autorisée à avoir en sa possession, dans les territoires, à l'exception des agents de la police à cheval, d'armes automatiques. L'emploi des chiens de chasse est interdit. Il est défendu, en tout temps de tuer le bœuf musqué, le bison, le wapiti ou l'élan. Il n'est pas permis de se procurer des peleries des Indiens, des Esquimaux ou des Métis au moyen de jeux de hasard.

Pour la protection des indigènes encore, des réserves ont été établies où ils sont les seuls autorisés à chasser, mais en observant toujours les temps prohibés: la réserve des Indes arctiques, celle de la rivière Peel, celle de la rivière des Esclaves, celle des Contreux-Jaunes. Dans ces réserves cependant, en ayant obtenu une autorisation spéciale, les prospecteurs miniers peuvent entrer et faire même la chasse pour se procurer de la nourriture. C'est justement dans la réserve de la rivière Peel que l'on a signalé récemment des gisements d'or.

Evidemment le code civil du pays de la chasse porte encore bien d'autres prescriptions. Elles ne peuvent intéresser que ceux qui se livrent à la chasse et à la traite ou qui se proposent de s'y livrer. Ceux-là auront bien plus tôt fait de se procurer le texte même des règlements révisés.

Je tiens cependant à signaler une dernière chose avant de mettre fin à cet article déjà trop long. C'est qu'en vertu du dixième article des règlements: "une personne qui désire se procurer des peaux ou des fourrures de gibier pour son usage personnel, non dans un but de troc ou de vente, dont la valeur totale ne dépasse pas cent dollars dans une année de licence, n'aura pas besoin de licence".

Si le cœur en dit au lecteur, il lui est parfaitement loisible d'aller jusqu'en Athabaska ou jusqu'en Mackenzie et d'acheter, pour cent dollars, suffisamment de fourrures pour en doubler toute une pelisse. Il est vrai qu'il faut compter aussi avec les frais de déplacement.

## Des prêtres pour le Texas

(Suite de la première page)

Les plus fortes ne sauraient alors le faire déborder de cette idée fixe.

Il est aussi quelque peu chicanier et vindicatif. Comme tous les ignorants et ceux qui ont été constamment tenus dans l'oppression, il sera fier, quand il en a la chance, de dominer, de conduire les affaires de la paroisse, de dicter une ligne de conduite à son pasteur, enfin, de montrer à tous qu'il est un gros quelque chose sous la calotte céleste.

Hors ces crises d'orgueil humain, le Créole est plutôt porté à la versatilité, à l'insubordination. Il se montre l'inconstance parfaite. Le soir il ne veut plus ce que le matin il désirait avec passion. Par conséquent, l'Académie du Sud avenue initiative, aucun esprit de suite, aucune ambition d'améliorer sa situation. Imprévoyant, il gaspille au fur et à mesure les meilleurs salaires. Ces défauts, dus au manque d'éducation familiale, s'expliquent par l'atavisme, les ancêtres ayant sans cesse été sous une tutelle. A ces défauts ajoutez cette défiance instinctive qui l'empêche de se confier, de se livrer avec abandon, cette manie de soupçonner, d'espier les paroles, les gestes, les allées et venues du prochain, même du pasteur.

Abordons à présent le chapitre des qualités et nous sommes tout de suite surpris par l'intelligence et l'esprit éveillé des Créoles, particulièrement des enfants. Ils sont prompts, alertes, souples dans la démarche et les actions. Extrêmement généreux, leur riche cœur les porte constamment à aider, à secourir par tous les moyens, sans aucun marchandage, tous ceux qui sont dans le besoin ou dans l'infortune. Ils se distinguent encore, en général, par une grande moralité et la tempérance. Chez eux le gras blasphème et le jurement sont inconnus.

Mme de Sévigné dit quelque part: "Quand je vois un passant saluer la croix du chemin je n'ai pas peur et ne mets pas le verrou à ma porte." Ne doit-on pas dire la même chose des Acadiens du Texas? Lorsqu'on voit ce petit peuple si bien doué, illustré par les infortunes, rester, quand même, toujours catholique et français, malgré les déplacements et les longs abandons, malgré les sollicitations et les ambiances démoralisatrices, malgré les intimidations et les persécution.

Emile BENOIST

séculations, comment pourrions-nous, nous Canadiens français, des frères à l'âme apostolique, rester froids, lui fermer la porte de nos cœurs et ne pas lui faire partager nos éternelles espérances? Un troisième article compléterait ce sujet.

Jos.-P. GAGNON, ptre, Port Neches, Texas.

### Le nouveau bureau de poste d'Outremont

M. P.-J. Veniot, ministre des postes, a inauguré officiellement, samedi, l'édifice des postes que son département a fait construire à Outremont, à l'angle nord-est de l'avenue Bernard et de la rue de l'Épée. Il a profité de l'occasion pour déclarer que les plaintes contre l'administration des postes devaient être enregistrées auprès des autorités et non pas devant les corps publics. Il faisait allusion à la nouvelle publiée dans plusieurs journaux à propos de plaintes venant des villes de Québec, de Drummondville et de Shawinigan.

M. Veniot a dit que le département des postes ne tarderait pas à améliorer son système dans la métropole maintenant que les autorités ont décidé du site de la gare centrale. Cela peut prendre quelque temps, mais lorsque tout sera terminé, Montréal aura le meilleur service postal du continent.

### Réduction dans le prix des vins

La Commission des Liqueurs vient d'annoncer une réduction dans le prix des vins, réduction qui varie de 10 à 33 1/3 pour cent. Ainsi, pour ne mentionner que trois marques, le Château Latour a été réduit de \$3.00 à \$2.00; le Saint-Émilion, de \$2.25 à \$2.00 le gallon; le Château Yquem, de \$5.00 à \$4.50. Cinq ou six marques seulement sont légèrement augmentées. Il y a aussi quelques réductions dans les Scotch embouteillés par la Commission.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.?

Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: HARBOUR 1241\*).

BUREAUX CHAISES CLASSEURS  
**J. A. Elder & Co**  
634 rue Notre-Dame Ouest Montréal

### Voyage organisé et dirigé par le DEVOIR

Du 19 novembre au 1er décembre 1929 -- 12 jours

## :-: AUX BERMUDES :-:

QUATRE JOURS DE REPOS COMPLET AU PAYS DE L'ÉTERNEL PRINTEMPS

Quatre jours sur l'océan Trois jours à New-York

Paquebots de luxe Visite de la ville

Départ de MONTREAL: mardi 19 novembre, 8 h. 20 du soir, gare Bonaventure; train WASHINGTONIAN

du CANADIEN NATIONAL — Pullman et compartiments réservés.

Départ de New-York: 20 novembre, à bord du "Fort Victoria".

Arrivée aux BERMUDES, vendredi 22 novembre — Séjour jusqu'au 26.

Hébergement dans un cottage privé, hôtel LANGTON, situé sur une élevation ayant vue sur HAMILTON et les deux rives de l'Atlantique. — Plage, tennis et jeu de golf privé.

Arrivée à Montréal: Dimanche 1er décembre à 8 h. du matin

DOUZE JOURS ENTIERES SANS SOUCIS NI EMBARRAS  
**\$180.** (Tous frais compris)

COMPARTIMENT A DEUX CHAMBRE pour personne seule, aux hôtels à N-Y avec bain et aux Bermudes, sans bain. Voyage complet \$185. Billet complet, chacun \$185.

PRIERE DE SE HATER LES PLACES SONT LIMITEES.

Un dépôt de \$25 (chèque au pair) doit accompagner chaque inscription. Le solde est payable avant le 1er novembre.

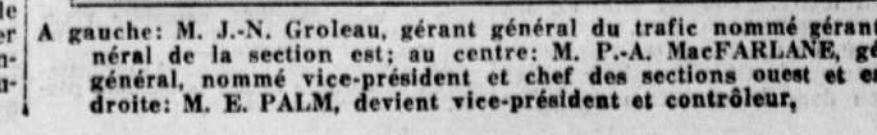
### LE DEVOIR SERVICE des VOYAGES

430, Notre-Dame est Montréal Tél. HARBOUR 1241

Assurance-bagage: 12 jours, \$200, prime \$1.20; \$300, \$1.45. \$500, \$2.40; 15 jours \$200, \$1.50; \$300, \$1.80; \$500

**Le Devoir** est membre de la *Canadian Press*, de l'*A. B. C.* et de la *C. D. N.*

A gauche: M. J.-N. Groleau, gérant général du trafic nommé gérant général de la section est; au centre: M. P.-A. MacFARLANE, gérant général, nommé vice-président et chef des sections ouest et est; à droite: M. E. PALM, devient vice-président et contrôleur,







# COMMERCE ET FINANCE

## Faits et potins

### La situation

La destruction des valeurs qui vient d'avoir lieu sur les marchés financiers ne doit pas être considérée nécessairement comme le commencement ou la cause d'un recul dans la prospérité générale. C'est là en somme la conclusion de tous les économistes, hommes politiques et financiers qui se sont prononcés sur les conséquences de la dégringolade des cours en Bourse.

Qu'il faille s'attendre à un certain recul des affaires pendant un certain temps, surtout dans les produits de luxe, c'est logique. Car des milliers de gens qui comptaient sur des profits considérables non seulement les ont vus s'évanouir en un rien de temps, mais ont même vu disparaître un capital parfois amassé avec beaucoup de peine. Nombre de gens qui vivaient de leurs revenus devront se trouver des situations qui leur assureront de quoi vivre; d'autres devront se contenter de moins. Et le commerce s'en ressentira fort probablement.

De là à prévoir une crise prolongée, toutefois, il y a une marge. Dans le passé, les grandes dégringolades en Bourse ont souvent été la première manifestation extérieure d'une crise économique qui existait déjà de fait. Mais alors, le crédit était très resserré et certains jours on vit même le taux de l'argent à demander s'avancer à 125%. Ce ne fut pas le cas depuis deux mois alors que le taux de l'argent s'est maintenu de 6 à 5% pendant plusieurs semaines et à moins de 8% le reste du temps. De plus, la position des banques est plus forte qu'elle ne l'a peut-être jamais été dans le passé aux Etats-Unis.

Dans le monde industriel, ces crises étaient presque toujours des crises de surproduction. Les compagnies maintenaient des inventaires trop considérables et lorsque le pouvoir d'achat diminuait quelque peu et que leurs recettes ne se maintenaient plus au même niveau, elles se trouvaient dans une situation financière parfois très embarrassante et les faillites se faisaient nombreuses et importantes. Loin de constater un recul accentué dans les affaires, elles ont été plus considérables cette année que par les années passées. On n'a qu'à considérer un instant les rapports de la plupart des grandes compagnies pour s'en convaincre. Il y a bien eu diminution depuis quelques semaines dans certains domaines, mais ces diminutions ne sont pas très considérables et ne peuvent pas encore faire prévoir l'approche d'une crise parce que les stocks en mains ne sont pas exagérément élevés et que la concurrence n'est pas aussi acharnée que dans le passé et ne se manifeste pas par des guerres de prix qui affaiblissent tous les producteurs. Si des dividendes de plus en plus grands ont été payés depuis quelques années, ce fut après que les inventaires eurent été considérablement réduits et qu'on eut prévu l'augmentation pour l'amortissement.

Le point noir de la situation présente c'est le fait que nos exportations de grains ont été réduites considérablement depuis juillet dernier, ce qui a eu un effet désavantageux sur le chiffre d'affaires des compagnies de transport. La mauvaise récolte de cette année, comme le démontre un schéma du *Financial Post*, n'a pas désorganisé comme on l'a d'abord craint l'ouest canadien et les districts où le pouvoir d'achat est considérablement réduit ne sont pas nombreux. Quant à la politique du pool de blé qui a refusé de vendre ses grains alors que les cours tombaient, elle semble devoir être juste puisque les exportations commencent maintenant à prendre une allure beaucoup plus encourageante.

Le fait que la monnaie américaine est à prime sur notre marché ne doit pas non plus être considéré comme un facteur très mauvais. Cela non seulement devrait avoir pour conséquence de réduire nos importations des Etats-Unis, ce dont personne ne se plaint si ce n'est les Américains eux-mêmes, mais devrait aussi restreindre les montants qui sont placés sur le marché financier de New-York. Ce sera d'autant mieux pour nos propres Bourses qui se sont vues depuis des mois reléguées au second plan à cause de l'attrait toujours plus grand de Wall Street. Le fait que la monnaie américaine est cotée à plus de 2% de plus que la nôtre pourrait même avoir pour effet d'attirer les fonds américains en plus grande quantité que par le passé. Cela devrait considérablement améliorer notre marché des obligations remboursables en or à New-York.

Enfin, le plus grand facteur de tous, soit le facteur psychologique, est loin d'être défavorable. S'il faut en croire les dépêches que nous recevons de New-York ce matin, les commandes d'achat se sont tellement accumulées depuis trois jours que les banques, qui ont considérablement acheté au cours de la semaine dernière afin d'arrêter le mouvement de vente, ont dû ce matin jeter des milliers d'actions sur le marché afin de contrebalancer le trop grand enthousiasme des acheteurs et empêcher une avance trop rapide des cours. Si cela laisse entrevoir une période d'irrégularité parce que les banques voudront empêcher une reprise trop rapide du mouvement spéculatif, il faut d'autre part en conclure que la confiance générale est loin d'être éteinte et qu'on ne voit pas encore l'Amérique du Nord acculée à la ruine.

L'ouverture des cours à des prix notablement plus bas qu'à la fermeture jeudi dernier, sera probablement une douche froide sur un bon nombre de gens. Elle sera un

encouragement à acheter pour ceux qui restent confiants en l'avenir et qui disposent de fonds liquides. C. H.

## Notre commerce avec l'Angleterre

Ottawa, 4 (D.N.C.) — Le bureau fédéral de la statistique publie aujourd'hui des chiffres intéressants sur nos relations commerciales avec la Grande-Bretagne pour le mois de septembre 1929. Ces statistiques prennent une importance particulière à cause du mouvement en faveur du commerce impérial que l'on veut amorcer de partout.

En septembre nous avons importé des îles Britanniques pour 16,3 millions de marchandises, dont 13,1 millions ont été frappées de droits et 3,2 millions sont entrées au Canada en franchise. Pour les douze mois finissant avec septembre 1928 nos importations ont été de 197,7 millions, ce qui est huit millions de plus que pour les douze mois précédents. Il y a eu augmentation de 3,6 millions dans le montant des importations frappées de droits, et de 4,4 millions dans celui des importations jouissant de la franchise douanière.

Il y a eu diminution dans nos exportations en Grande-Bretagne. Celles de septembre 1929 ont été de 22,9 millions. Celles des douze mois finissant avec septembre ont été de 307,5 millions soit inférieures de 70,2 millions à celles des douze mois précédents.

Il y a eu diminution de plus de 72 millions dans notre commerce total avec les îles Britanniques.

La balance favorable de notre commerce avec ces pays a baissé de 61 millions de dollars environ. Les augmentations se sont donc effectuées aux avantages des îles Britanniques.

La balance favorable de notre commerce avec ces pays a baissé de 61 millions de dollars environ. Les augmentations se sont donc effectuées aux avantages des îles Britanniques.

## Wall Street chômera

New-York, 4 — A la suite d'une réunion des directeurs de la Bourse ce matin il a été décidé que mercredi, jeudi et vendredi, les séances de la Bourse ne seront que de 10h. à 1h. et que la Bourse sera encore fermée samedi. On sait qu'il n'y aura pas de séance demain, fête légale aux Etats-Unis.

Cette décision des directeurs de la Bourse est pour permettre aux courtiers de remettre leurs affaires au point, travail qui n'a pas pu être complété malgré le congé de deux jours la semaine dernière après la grande activité de ces derniers temps.

## Le bacon en Grande-Bretagne

Le douzième rapport de l'Imperial Economic Committee a trait à l'élevage du porc et des produits dérivés. Il démontre une fois de plus que le Royaume-Uni a perdu la tête du marché dans la production du bacon. Les éleveurs étrangers ont adopté une race standardisée et ont organisé le commerce du bacon sur une base nationale. Le goût dans les produits dérivés du porc varie dans les différentes parties de la Grande-Bretagne. Mais le rapport ajoute:

"Il y a actuellement un changement dans le goût dominant. Au lieu de parties grasses, comme le voulait le goût dans la dernière partie du siècle dernier, on demande aujourd'hui des morceaux plus petits dans une viande plus maigre. Ce goût domine dans le sud de l'Angleterre, tandis qu'au nord on aime un produit plus gras, la saucisse, les pâtés de porc, etc. S'il y a quelque chose, ce goût est encore plus accentué dans le nord."

Il y a quatre-vingt-dix ans, la Grande-Bretagne exportait le porc; aujourd'hui, elle dépend de l'importation pour les deux tiers de la consommation. Elle importe surtout du Danemark. Les pays d'Empire contribuent pour un septième dans les importations de porc du Royaume-Uni. Les concurrents sont relativement peu nombreux.

## Statistiques de la production australienne

Melbourne. — Le relevé de la production australienne durant l'année terminée le 30 juin 1928, relevé que vient de publier le statisticien et actuaire du Commonwealth, donne des renseignements intéressants sur les industries primaires et secondaires du pays.

La saison 1927-28 n'a pas été favorable à l'agriculture. Quoique la superficie ensemencée ait été la plus étendue enregistrée, la valeur produite n'a été que de \$84,256,000, soit une diminution de \$14,000,000 sur la saison 1926-27.

L'industrie de l'élevage des moutons n'a pas été mieux partagée, et il y a eu une baisse de 104,267,101 à 100,827,476 dans le nombre de ces animaux, tandis que la production de la laine tombait de 924,000,000 à 888,000,000 livres.

En dépit de ces conditions défavorables les valeurs se sont améliorées sensiblement et l'industrie minière a traversé l'une des meilleures saisons de son histoire. La valeur totale de la production de cet élevage a été de \$125,068,000 la laine contribuant pour \$75,534,000. Le nombre des chevaux, des bestiaux et des cochons a décliné de nouveau au cours de la saison sous revue.

L'industrie laitière s'est signalée par une amélioration considérable au cours de l'année 1927-28, la valeur de sa production ayant été de \$50,280,528, comparativement à \$46,979,959 pour l'année précédente. Les principaux produits qui contribuent à ce relevement furent le lait condensé, etc., ainsi que les volailles et les œufs.

D'autres progrès ont été réalisés par les fabriques australiennes durant l'année. La valeur totale de leur rendement s'est accrue, atteignant \$416,994,000, tandis que la plus-value ajoutée en cours de fabrication — ce qui est la véritable mesure du progrès industriel — s'est élevée à \$167,402,772, une augmentation de \$347 à \$361 par employé sur l'année antérieure.

## LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES  
Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

|                       | 1929      | 1928 |
|-----------------------|-----------|------|
| 2 nov. 26 oct. 3 nov. |           |      |
| Beurre                | 1343 1784 | 956  |
| Fromage               | 4497 6057 | 4892 |
| Oeufs                 | 1196 1214 | 1062 |

## LES PRIX DE GROS

### LA FARINE

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| Prix cotés par la maison Elzébet Turgeon. |        |
| Première patente                          | \$8.30 |
| Deuxième patente                          | \$7.90 |
| Forêt à boulangier                        | \$7.30 |
| Farine à pâtisserie                       | \$6.80 |
| Gruau roulé, 90 lbs                       | 4.40   |
| Gruau roulé, 80 lbs                       | 3.95   |

### ENGRAIS ALIMENTAIRES

|                     |         |
|---------------------|---------|
| Gru blanc, la tonne | \$44.25 |
| Gru rouge, la tonne | \$37.25 |
| Son, la tonne       | \$35.25 |

### BEURRE ET FROMAGE

|                                                  |      |
|--------------------------------------------------|------|
| Prix de gros de la Maison Gunn, Langlois et Cie. |      |
| Beurre:                                          |      |
| De crémère, la livre                             | 41s. |
| De crémère, en blocs                             | 42s. |
| De cuisine                                       | 35s. |
| Fromage:                                         |      |
| Québec, doux, meule de 20 lbs                    | 21s. |
| Québec, doux, au morceau                         | 22s. |
| Canadien fort, mle de 80 lbs                     | 27s. |
| Canadien fort, au morceau                        | 28s. |
| Kraft, boîte de 5 lbs                            | 35s. |
| Kraft, boîte de 1 lb                             | 37s. |

### OEUF

|                                                |      |
|------------------------------------------------|------|
| Prix fournis par la Maison Z. Li-moges et Cie. |      |
| Oeufs frais:                                   |      |
| Chantecler                                     | 68s. |
| Extras                                         | 62s. |
| Premiers                                       | 53s. |
| Seconds                                        | 38s. |
| Oeufs d'entrepôt:                              |      |
| Premiers                                       | 44s. |
| Seconds                                        | 40s. |

### POMMES DE TERRE

|                                                               |  |
|---------------------------------------------------------------|--|
| Prix fournis par la Maison A. Lalonde.                        |  |
| Les patates se vendent \$1.40 à \$1.50 la poche de 80 livres. |  |

## Notre merisier en Ecosse

Glasgow. — Les perspectives de vente des bois durs à parquets du Canada en Ecosse sont excellentes, pourvu que leurs prix soient au niveau de ceux des autres sources. Comme au Canada, l'érection des nouvelles bâtisses à travers le pays, surtout apparente dans un centre progressif comme Glasgow, semble briser tous les records. Une firme d'architectes de cette dernière ville, bien connue du soussigné, a en mains, à l'heure actuelle, de l'ouvrage dont la valeur totale représente 7 1/2 millions de dollars.

L'emploi de parquets en bois durs dans les nouvelles maisons d'Ecosse est strictement limité. La coutume a toujours été, en effet, de poser des planchers de bois tendre en pin blanc — les planches étant de fortes largeurs — qui sont recouverts de tapis ou de linoléum. La plupart des maisons en construction actuellement doivent être d'un coût modéré afin de convenir aux besoins des gens, qui constituent la classe moyenne en descendant jusqu'à celle des salariés. A cause de leur coût élevé on ne peut donc considérer sérieusement les parquets en bois dur pour les maisons de ce genre, mais dans celles d'un caractère plus relevé, valant \$5,000 et au-dessus, l'emploi augmente, quoique d'une façon non uniforme. Les débouchés existent donc principalement dans les édifices de haute classe comme ceux pour bureaux, ainsi que les salles de danse, les écoles, les fabriques, les hôpitaux, etc.

Il ressort des différentes opinions émises par les courtiers, les marchands et les entrepreneurs en bois que la meilleure façon d'introduire le merisier à parquets sur ce marché est en essayant de décider les architectes à l'inscrire dans leurs spécifications, aussi bien que l'étable et le sapin de Douglas. Ce Commissariat fait pressentiment des démarches dans ce but auprès de tous les principaux architectes et il espère aussi porter leur attention sur d'autres bois canadiens convenant à la décoration intérieure, de façon qu'ils accordent, chaque fois que la chose est possible, la préférence aux bois du Dominion, tels que l'étable, le sapin de Douglas, la pruche et le cèdre de l'Ouest, etc.

Pour introduire le merisier canadien à parquets sur ce marché il serait très utile de conserver les mêmes dimensions standard que pour l'étable à parquets, dont l'usage est aujourd'hui répandu, à savoir 3 1/4" x 1 1/16" et 3 1/4" x 1 1/16". Il est important aussi que les moulins canadiens produisent exactement la même dimension pour l'exportation. Il faudrait également que la longueur minima du merisier soit de 3 1/2 ou de 4 pieds, avec une moyenne de 6 pieds. Quant aux prix, ils devraient être sensiblement inférieurs à celui de l'étable pour provoquer un intérêt qui suffise à entraîner des commandes.

Bien que ce Commissariat se propose de visiter toutes les firmes d'architectes et d'entrepreneurs de ce territoire afin d'essayer de les intéresser davantage au merisier et aux autres bois à parquets canadiens, il appartient aux fabricants eux-mêmes d'adopter ces efforts de propagande. Ceci peut être effectué par des annonces dans les journaux pour architectes et constructeurs, et en retenant des stands aux grandes expositions qui réussissent si bien à développer les ventes en ce pays.

## BOURSE DE MONTREAL

### Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

| Ventes Valeurs        | Ouv.   | Haut    | Bas     | Midi    |
|-----------------------|--------|---------|---------|---------|
| 600 Abitibi           | 45 1/2 | 46      | 44      | 44      |
| 25 Alb. Grain         | 35     | —       | —       | 35      |
| 100 Asbestos Corp.    | 4      | —       | —       | 4       |
| 75 Bell Telephone     | 156    | 156 1/2 | 155 1/2 | 156 1/2 |
| 16000 Brazilian       | 48     | 49 1/2  | 46 1/2  | 49 1/2  |
| 100 Brompton          | 35     | —       | —       | 35      |
| 65 Can. Brewing       | 14 1/2 | —       | —       | 14 1/2  |
| 60 Can. Bronze        | 48 1/2 | 49      | 48 1/2  | 49      |
| 2250 Can. Car         | 25     | 24      | 25      | 24      |
| 300 Can. Car. pr.     | 29     | —       | —       | 29      |
| 100 Can. Cement       | 20 1/2 | 19      | 20 1/2  | 20      |
| 300 Cockshut Plow     | 26     | 26      | 25 1/2  | 26      |
| 350 Can. Ind. Alcohol | 13 1/2 | 14 1/2  | 13 1/2  | 14      |
| — Can. Pow. and Pap.  | 27     | 27      | 24      | 25 1/2  |
| 2100 Can. Steamship   | 20 1/2 | —       | —       | 20 1/2  |
| 275 Can. Smelting     | 3.00   | 3.00    | 2.90    | 2.90    |
| 1150 Dom. Bridge      | 83     | 83      | 82 1/2  | 82 1/2  |
| 25 Dom. Glass         | 149    | —       | —       | 149     |
| 50 Dom. Textile       | 84     | —       | —       | 84      |
| 170 Fraser            | 32     | 35      | 33      | 35      |
| 175 Hamilton Bridge   | 34     | 40 1/2  | 39 1/2  | 40 1/2  |
| 15500 Int. Nickel     | 40 1/2 | 52      | 51      | 51      |
| 125 Lake of Woods     | 52     | 45      | 43      | 44      |
| 400 Massey-Harris     | 147    | 147     | 142 1/2 | 142 1/2 |
| 3000 Mont. Power      | 131    | 132     | 131     | 131     |
| 5000 Nat. Breweries   | 70     | —       | —       | 70      |
| 1400 Power Corp.      | 92     | 93      | 91      | 91 1/2  |
| 100 Price Bros.       | 95     | —       | —       | 95      |
| 45 Price Bros. pr.    | 104    | —       | —       | 104     |
| 75 Quebec Power       | 75     | 75      | 72      | 72      |
| 1800 Shawinigan       | 88     | 88      | 85      | 85 1/2  |
| 400 Steel of Canada   | 46 1/2 | 48      | 46 1/2  | 47 1/2  |
| 700 Waygamack         | 72     | 73      | 72      | 72      |
| 225 Winn. Electric    | 61     | 61      | 60      | 60      |

### BANQUES

Commerce: 9 à 268, 1 à 269; Royale: 25 à 320, 2 à 320.

## Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers

| Rue Notre-Dame est, Valen    |         | Ouv.    | 11 h. |
|------------------------------|---------|---------|-------|
| American Bosch Magneto       | 36 1/2  | 39 1/2  |       |
| American Can                 | 130     | 131 1/2 |       |
| American Locomotive          | 104     |         |       |
| American Smelting            | 89      |         |       |
| American Tel. & Tel.         | 248     | 246 1/2 |       |
| Anacosta                     | 97 1/2  |         |       |
| Baltimore & Ohio             | 120 1/2 | 124 1/2 |       |
| Bethlehem Steel              | 96      | 96 1/2  |       |
| Canadian Pacific             | 201     |         |       |
| Commercial Solvents          | 33 1/2  | 36 1/2  |       |
| Chicago Rock Island          | 125     |         |       |
| Chrysler Motors              | 38      | 37 1/2  |       |
| Cons. Gas of New York        | 104     | 107 1/2 |       |
| Cons. Products               | 99      | 102 1/2 |       |
| Commonwealth Southern        | 15      | 15 1/2  |       |
| Dupont                       | 136     |         |       |
| Davidson Chemical            | 37      |         |       |
| Deere & Co.                  | 58      | 61      |       |
| Famous Players               | 53 1/2  | 53 1/2  |       |
| Freeport Texas               | 35 1/2  | 35 1/2  |       |
| General Motors               | 106 1/2 | 109 1/2 |       |
| General Electric             | 106 1/2 | 109 1/2 |       |
| General Railway Signal       | 249     | 247     |       |
| Hudson Motors                | 85 1/2  |         |       |
| Mac Trucks                   | 54 1/2  |         |       |
| Missouri Pacific             | 78 1/2  | 79 1/2  |       |
| Montgomery Ward              | 72 1/2  | 74      |       |
| New York Central             | 125     |         |       |
| New York Central             | 190 1/2 | 190 1/2 |       |
| New Haven                    | 110 1/2 | 109 1/2 |       |
| Packard Motors               | 19 1/2  | 19 1/2  |       |
| Pennsylvania R. R.           | 62 1/2  | 62 1/2  |       |
| Pennsylvania R. R.           | 89 1/2  | 93 1/2  |       |
| Phillips Petroleum           | 34 1/2  | 34 1/2  |       |
| Public Service of New Jersey | 47 1/2  | 47 1/2  |       |
| Radio Corporation            | 38 1/2  | 38 1/2  |       |
| Remington Rand               | 38 1/2  | 38 1/2  |       |
| Sears Roebuck                | 88 1/2  | 89 1/2  |       |
| Sinclair Oil                 | 115 1/2 | 115 1/2 |       |
| Southern Railway             | 29 1/2  |         |       |
| Standard Oil of New Jersey   | 141 1/2 |         |       |
| Standard Oil of New York     | 69      | 67 1/2  |       |
| Standard Oil of New York     | 39      | 39 1/2  |       |
| Southern Pacific             | 129 1/2 | 130     |       |
| Studebaker                   | 19 1/2  | 19 1/2  |       |
| U. S. Rubber                 | 33 1/2  | 35 1/2  |       |
| U. S. Industrial Alcohol     | 49 1/2  | 49 1/2  |       |
| Union Pacific                | 185     | 185     |       |
| Westinghouse                 | 150     | 154 1/2 |       |
| Wills Overland               | 12      | 11 1/2  |       |
| Woolworth                    | 79 1/2  | 79 1/2  |       |
| White Motors                 | 37      |         |       |

| LES COURS DE LA MATINÉE   |        |          |        |
|---------------------------|--------|----------|--------|
| Cours cotés par la maison |        |          |        |
| BEAULIEU & DUNCAN         |        |          |        |
| 220, rue Notre-Dame ouest |        |          |        |
| Valeurs                   | Ouv.   | Haut Bas |        |
| Assorted Breweries        | 19 1/2 | 20       | 19 1/2 |
| Assoc. Oil & Gas          | 1.55   | 1.90     | 1.55   |
| Carling Brewery           | 6 1/2  |          |        |
| Brit. Am. Oil             | 50     |          | 49     |
| Can. Drisde               | 42     |          |        |
| Can. Malt.                | 18     | 17 1/2   |        |
| Can. Wineries             | 5      | 4 1/2    |        |
| Can. Seagram              | 13     |          |        |
| Dom. Engineering          | 81     | 78 1/2   |        |
| Dryden Paper              | 2.20   | 2.15     |        |
| Eastern Dairies           | 31     | 30       |        |
| Home Oil                  | 14     | 14 1/4   | 14     |
| Imperial Oil              | 35     |          | 33     |
| Imperial Tobacco          | 10     |          |        |
| Int. Petroleum            | 24 1/4 | 24 1/2   | 22 1/2 |
| McCull Frontenac          | 26     |          |        |
| Lake Superior             | 12 1/2 | 14       | 12     |
| Walk. Rockham             | 13 1/2 |          | 11 1/2 |
| UTILITES PUB.             |        |          |        |
| Hydro Elec. Sec.          | 50     | 48 1/4   |        |
| Util. A.                  | 39     | 37       |        |
| MINES                     |        |          |        |
| Abana                     | 1.35   | 1.36     | 1.35   |
| Amulet                    | 2.40   | 2.43     | 2.35   |
| Amme Oil                  | 65     |          |        |
| Ajax Oil                  | 1.58   | 1.60     | 1.55   |
| Alb. Pac. Oil             | 3.00   |          | 2.85   |
| Alb. Copper               | 22     | 35       |        |
| Base Metals               | 4.50   | 5.00     | 4.50   |
| Noranda                   | 41     |          | 38 1/2 |
| Big Missouri              | 68     |          | 68     |
| Stadacona                 | 5      | 70       | 68     |
| Tech Hughes               | 5      |          |        |
| Wright Harvares           | 1.45   |          | 1.35   |
| Int. Nickel               | 42     | 43       | 39     |
| Sherritt Gordon           | 5.45   |          | 4.80   |
| Windsor                   | 5.05   |          |        |

## Gare aux titres allemands

NOUS LISONS DANS LA GAZETTE OFFICIELLE DE QUEBEC:

Avis public concernant la valeur de certains titres (débentures) allemands, 1922.

Le gouvernement de la province de Québec met le public en garde relativement aux titres (débentures) allemands "Deutsche Zwangsanleihe 1922" (emprunt forcé 1922), que certains courtiers et certaines institutions financières offrent en vente dans cette province.

Ces titres ont perdu toute valeur, vu les dispositions de la section 3 de la Loi du rachat d'emprunt allemand, du 16 juillet, 1925, qui décrètent expressément que ces titres ne sont pas sujets au rachat ni à leur réévaluation.

Ces titres, émis en conformité de la loi du 20 juillet 1922 (Allemagne), concernant l'emprunt forcé, portent en tête les mots "Anleihe des Deutschen Reichs" avec, au-dessous de ces mots, le nombre 1922. Sur chaque coupon sont inscrits les mots "Anleihe Deutschen Reichs von 1922".

Les certificats de titres ci-dessus mentionnés, de même que les coupons qui y sont attachés, n'ont aucun valeur pécuniaire et ne confèrent aucun droit aux personnes qui les ont acquis.

Le sous-secrétaire de la province, G.-J. SIMARD.

## Prolongement du temps de ce merger d'hôtels

Les détenteurs des actions des différents hôtels qui doivent faire partie de la United International Hotels Inc. ont obtenu du délai pour déposer leurs titres.

Le comité qui agit au nom des actionnaires des différents hôtels dit, dans un avis adressé aux actionnaires:

"Les détenteurs de fortes tranches d'actions des compagnies dont il est question plus haut ont déposé leurs titres selon le plan qui leur a été soumis. C'est l'opinion du comité cependant que des tranches substantielles d'actions vont être déposées sous peu si le délai est prolongé vu que dans plusieurs cas ce dépôt n'a pas été fait parce que les actionnaires n'ont pu le faire.

Le comité estime qu'il faut qu'un plus grand nombre d'actionnaires fasse le dépôt de leurs titres si on veut que le plan ait son plein effet.

Dans le but de fournir aux actionnaires l'occasion d'obtenir les plus grands bénéfices du plan, le délai pour le dépôt des actions a été prolongé jusqu'à et y compris le 15 novembre 1929.

Aux détenteurs des compagnies en question qui n'ont pas encore déposé leurs titres, doivent en voyer leurs certificats endossés et la signature certifiée, à la Chase National Bank à New-York, Pine Street, angle Nassau ou à la Montreal Trust Company, Canada. La première est la dépositaire et la seconde est la sous-dépositaire."

## La situation à l'étranger

MEXIQUE

Dans l'Etat de Guadalajara les marchands continuent de faire des ventes plus fortes; dans d'autres parties de la République, le commerce de gros et de détail languit encore et même décline à Tampico, à cause du départ d'importantes entreprises pétrolières des champs pétroliers de Tampico. On rapporte que des dommages considérables ont été causés par les inondations dans les plantations de bananes de l'Etat de Vera-Cruz, et que la gelée a quelque peu atteint les récoltes de maïs dans diverses régions. On estime que l'Etat de Sinaloa aura une récolte de sucre d'environ 70 p. 100 de la moyenne, et celui de Nayarit une récolte de 75 p. 100. Les droits de douane ont été doublés sur le beurre, le fromage, les pommes de terre et les fèves de fer ou d'acier galvanisées. Un nouveau service ferroviaire vient d'être inauguré entre Mexico

## PLACEMENTS SURS à choisir

INT. NICKEL  
IMPERIAL OIL  
INT. PETE  
HOLLINGER  
CONS. SMELTERS  
ABANA  
NORANDA  
LAKE SHORE  
AMULET  
BASE METALS  
VENTURES  
SHERRITT-GORDON  
B. A. OIL  
TECK-HUGHES  
SISCOE  
SUDBURY BASIN

## Les occasions d'aujourd'hui sont exceptionnelles

Nous croyons que c'est bien le temps de faire des achats de choix d'entre les meilleures valeurs d'actions minières et pétrolières

## MOUNT CIE LIMITEE

Consolidated Mining and Oil Exchange de Montréal, Inc.  
104, rue Hospital, Montréal

## Assurez le Paiement de Vos Obligations

Le mode d'achat par paiements différés étant devenu pratiquement général il est incontestable qu'une succession devrait être assez forte non seulement pour subvenir aux besoins de la famille, mais pour payer toutes les dettes. L'assurance-vie est la seule chose que vous puissiez acheter payable par versement et dont les paiements cessent lorsque l'irréparable se produit.

Renseignez-vous aujourd'hui

## THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL . . . TORONTO, CANADA

## SUCCURSALES:

Immeuble Drummond Immeuble Confédération  
G.-H. Boright, Gérant L.-J. Lahaie, Gérant

## Agissez - vous à la légère?

Faute de temps, beaucoup de gens achètent et vendent leurs valeurs à la légère.

Notre service spécial de vente et d'achat de valeurs vous soulagera d'une lourde responsabilité. Prévaliez-vous de ce service.

## Société d'Administration et de Fiducie

Exécution Testamentaire Fiduciaire  
EDIFICE CREDIT-FONCIER FRANCO-CANADIEN  
5 Est, rue Saint-Jacques Montréal  
Téléphone: HARBOUR 4192

## PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi" — disait LaFontaine

## Notaire

Bélanger & Bélanger  
Prêts hypothécaires  
10 rue St-Jacques est - Montréal

# LA VIE SPORTIVE

## A mon avis...

Le promoteur Lucien Riopel commencera ce soir sa série de séances de lutte au Monument National alors que cette soirée marquera l'inauguration de la saison d'hiver et si l'on en juge par la vente des billets la salle de la rue Saint-Laurent sera remplie à sa pleine capacité.

M. Riopel a refusé des offres fort alléchantes comme promoteur de lutte à Buffalo mais comme le public montréalais lui a accordé son appui depuis deux ans notre promoteur a cru qu'il était de son devoir de rester dans la métropole canadienne et de donner à nos amateurs le sport si aimé et si populaire. En prenant cette décision M. Riopel fait de nouveaux sacrifices car il sait à l'avance que l'espace est très restreint au Monument National et qu'avec le petit nombre de sièges il ne peut attendre de réaliser de bénéfices avec ses séances mais cependant il sait, d'un autre côté, que ces soirées lui permettront de conserver l'intérêt des amateurs à ce sport et que lors de l'ouverture de sa saison d'été à l'Arena, au mois de mai prochain, il aura une clientèle régulière et qu'il pourra alors se reprendre pour les pertes qu'il pourrait subir dans l'ensemble des dix séances qu'il doit donner au Monument.

Les soirées qui seront organisées au cours de la froide saison permettront également au promoteur Riopel de nous faire connaître de nouveaux athlètes et plusieurs d'entre eux ne manqueront pas de nous donner d'intéressantes exhibitions du genre libre.

Pour l'ouverture le promoteur Riopel a préparé un programme de tout premier ordre. Einar Johansson et Cyclone Reese figurent au programme comme attraction principale et ceux qui ont déjà vu ces maîtres à l'œuvre savent qu'ils sont de la classe des champions et que cette rencontre vaudra à elle seule le prix d'admission. Il est assez difficile de pronostiquer le résultat de cette finale car les deux hommes sont forts et expérimentés et nous doutons qu'il puisse y avoir une décision dans ce match limité à deux heures, si ce n'est qu'une décision de match nul. Nous ajouterons cependant que les connaisseurs choisissent Johansson comme vainqueur.

La semi-finale nous permettra de lier connaissance avec le Français, Etienne Boulanger, qui fera ses débuts à Montréal contre le grand Jim Maloney. Cette rencontre est limitée à une chute ou une heure.

Nous ne connaissons aucunement le Français mais son record indique qu'il doit être considéré comme faisant partie de la classe des champions et il devrait être de taille à résister l'heure entière devant les poussées de son rival.

Comme lever de rideau Charley Novina, un inconnu à Montréal, sera opposé à Carl Vogel dans une préliminaire d'une demi-heure. Si Novina vaut quelque chose il n'aura aucune difficulté à résister à Vogel mais, chose assurée, c'est que les spectateurs verront une lutte plutôt rude entre ces deux poids lourds, car avec Vogel l'on ne peut s'attendre à autre chose.

Le public montréalais ne devrait pas refuser son encouragement au promoteur Riopel car si nous avons de la lutte professionnelle à Montréal depuis quelques années nous ne devons à notre promoteur local. Les fervents de ce beau et intéressant sport se rendront donc au Monument National ce soir et ils se feront sans doute accompagner de leurs dames qui seront admises à moitié prix.

X.-E. NARBONNE

## LA LUTTE AU CERCLE OUTREMONT

Le promoteur Paul Lahave donnera une autre séance de lutte, au Cercle Outremont, le 13 novembre, alors que le programme comportera quatre bonnes rencontres.

La rencontre principale alignera Eugène Tremblay, champion du monde des poids légers depuis près de vingt ans, contre Geoffrey, un lutteur local avantageusement connu.

Le Finlandais Christensen battra-t-il R. Angiron, le champion du Canada poids légers? C'est le spectacle qu'on verra dans une autre rencontre de trente minutes. Angiron a confiance de vaincre le Finlandais car il se trouve en condition superbe en ce moment, et Christensen aura à se bien tenir s'il ne veut pas être tombé le 13 novembre.

Masson et Hétu fourniront de l'action, car Hétu, qui fera son début à Outremont, est un lutteur très rapide et toujours à l'attaque. Masson se dit de taille à tenir tête à Hétu et s'il réussit les prises de tête qui ont tant affaibli Duchesne, il y a un mois, Hétu en aura pour son argent. Cette rencontre sera limitée à une heure.

La rencontre finale de la soirée mettra aux prises le champion du Canada poids-moyen, A. Beaucare, avec Daoust, qui a fait si bonne figure dans ses derniers matches. Ce ne sera pas un combat d'enfants, car Daoust a considérablement amélioré son jeu depuis un an et se promet bien de remporter la victoire, le 13, au Cercle Outremont. Il ne faut pas oublier cependant que Beaucare, qui s'entraîne régulièrement tous les jours pour cette rencontre, ne néglige quoi que ce soit pour se mettre en condition parfaite car lui aussi a ses partisans et il veut leur prouver une fois de plus qu'il est un véritable champion.

Comme d'habitude, une nombreuse délégation accompagnera le champion au Cercle Outremont et si son représentant, A. Beaucare, lui donne encore une victoire, nous serons témoins d'une démonstration d'enthousiasme comme on en voit rarement.

## LE TOURNOI DE BOXE DU STE-BRIGIDE

Les fervents du sport de la boxe auront l'avantage d'assister à une intéressante séance mercredi soir prochain à la salle de l'Assistance publique, alors que l'Association Sainte-Brigide y donnera son tournoi amateur.

Douze combats à décision seront donnés. Parmi les 24 boxeurs qui figureront au programme, plusieurs sont champions du Canada, champions de la province, ou champions de la ville. Ces hommes rencontreront des adversaires dignes de leur faire une lutte loyale.

Le combat entre Paul Mecteau, du National, et A. Primerose, du Canadian National, tiendra certainement les spectateurs sur la quive, car ces deux boxeurs sont fort agressifs et scientifiques; tous les deux sortent de la classe de 118 livres pour faire leur premier combat à 126 livres. Jimmy Thompson, capitaine de l'équipe des boxeurs du Sainte-Brigide, qui est champion de la province à 126 livres, avant remporté plusieurs victoires dans les championnats internationaux aux Etats-Unis, sortira lui aussi de sa classe pour se battre à 135 livres, contre un des meilleurs hommes de cette catégorie, dans la personne de Billy Heatfield, du C.N.R. Ce dernier a remporté une victoire sur le Champion de la province à 135. Comme toujours, les organisateurs de ce tournoi ne négligeront rien pour donner satisfaction au public.

## Football-rugby

Les joutes disputées samedi dernier dans les séries canadiennes de football-rugby ont donné les résultats suivants:

Intercollegiale:  
Toronto 13, McGill 0;  
Queen's 14, Western 0.  
Argonauts 13, Montréal 6;  
Hamilton 28, Ottawa 0;  
Intermédiaire O.R.F.U.:

C. N. R. 39, Sherbrooke 1.  
Senior O.R.F.U.:

Groupe de l'Est  
Balmy Beach 18, St. Michael's 13;  
Camp Borden 3, Itchenker 2.  
Groupe de l'Ouest

Sarnia 16, Hamilton 7;  
Toronto 23, Windsor 12.  
Junior O.R.F.U.:

C.N.R. bat Trojans par défaut.  
Intermédiaire collégiale:  
Detail de la division Est:  
R. M. C. 10, Bishop's 7;  
R. M. C. gagne la série, 24-13.  
Junior Intercollegiale:

Detail de la division Est  
Toronto 4, Queen's 2;  
Toronto gagne la série, 15-2.  
Western Canada:

Regina 19, Winnipeg St. John's 3;  
Calgary 9, Saskatchewan 7;  
U. of C. B. 9, Vancouver 3;  
New Westminster 13, Victoria 5.  
Exhibition collégiale:

Loyola 7, Univ. d'Ottawa 5.  
CLASSEMENT DES EQUIPES  
INTERCOLLEGEIALE  
INTERPROVINCIALE

|         | G. | P. | C. | Pts  |
|---------|----|----|----|------|
| Queen's | 5  | 0  | 86 | 7 10 |
| Varsity | 4  | 1  | 65 | 17 8 |
| McGill  | 4  | 1  | 12 | 70 2 |
| Western | 0  | 5  | 13 | 82 0 |

|            | G. | P. | C. | Pts   |
|------------|----|----|----|-------|
| Westward   | 3  | 0  | 41 | 2 6   |
| Can. Nat.  | 2  | 1  | 65 | 4 4   |
| Sherbrooke | 0  | 3  | 1  | 101 0 |

|              | G. | P. | C.  | Pts   |
|--------------|----|----|-----|-------|
| M. A. A. A.  | 6  | 0  | 154 | 11 12 |
| C. N. R.     | 4  | 2  | 105 | 23 8  |
| C.N.R. Bleus | 4  | 4  | 43  | 83 4  |
| Westward     | 2  | 4  | 43  | 83 4  |
| St-Lambert   | 2  | 4  | 25  | 111 4 |
| Trojans      | 7  | 1  | 23  | 149 2 |

M.A.A.A. est déclaré champion.  
INTERMEDIAIRE O.R.F.U.  
Section de Québec

|            | G. | P. | C. | Pts  |
|------------|----|----|----|------|
| Sherbrooke | 1  | 0  | 17 | 6 2  |
| Québec     | 0  | 1  | 6  | 17 0 |

Section de Montréal  
G. P. C. Pts  
Westward... 3 0 41 2 6  
C. N. R. ... 2 1 65 4 4  
Sherbrooke... 0 4 1 101 0

SENIOR O.R.F.U.  
Groupe de l'Est  
G. P. C. Pts  
Balmy Beach... 5 0 67 26 10  
Kitchener... 3 3 59 33 6  
St. Michael's... 2 3 50 66 4  
Camp Borden... 1 5 14 65 2

Groupe de l'Ouest  
G. P. C. Pts  
Sarnia... 5 0 79 18 10  
Windsor... 2 3 40 64 4  
Hamilton... 2 3 31 56 4  
Toronto... 1 4 50 62 2

JUNIOR O.R.F.U.  
G. P. C. Pts  
M. A. A. A. ... 7 0 154 11 14  
C.N.R. Bleus ... 5 2 75 23 10  
C.N.R. Juniors ... 4 3 71 44 8  
Westward... 4 4 43 83 4  
Trojans ... 1 6 23 119 2

## L. CHARPENTIER EST DEFAIT

Hier soir, à la salle St-Denis a eu lieu la première rencontre d'une série de vingt parties pour un enjeu de \$100, entre M. L. Charpentier représentant la salle St-Denis et M. T. Lévesque, représentant la salle St-Elmo.

M. T. Lévesque est sorti vainqueur de la première rencontre consistant en dix parties, battant M. L. Charpentier par 82 points.

Résultat détaillé:  
Charpentier — 147, 197, 189, 171, 181, 182, 220, 152, 162, 163; Total 1821; moyenne 182.1.

M. Lévesque — 171, 222, 177, 169, 210, 181, 214, 187, 179, 193; Total 1903; moyenne 190.3.

La prochaine rencontre aura lieu jeudi, le 7 novembre 1929, à la salle St-Elmo à 9 h. p. m.

## TOURNOI DE BILLARD AU LAFONTAINE

La section du billard, qui a pour président M. Eugène Gauthier, a commencé sa série de tournois et les membres se disputent déjà les honneurs du championnat depuis une semaine.

Le billard anglais est très en vogue aux salles du Conseil Lafontaine, des Chevaliers de Colomb, et le tournoi qui inaugure la saison a réuni un grand nombre de concurrents.

Les membres qui se sont inscrits dans ce concours sont priés de conserver la liste des parties que nous publions aujourd'hui et de se rendre au Conseil pour y jouer leurs parties aux dates choisies.

Voici la liste officielle des parties dans les classes A et B:

CLASSE "A"

27 oct. 1929: Allard, C., vs Alard, D.; Boutin, Dr L.-P., vs Gagné, Dr J.-E.

30 oct.: Bernier, J.-M., vs Saint-Pierre, A.; Bouthillier, A., vs Riendeau, R.; Caron, J.-E., vs Morrison, N.

2 nov.: Damien, P.-E., vs Gagné, A.-D.; Dubuc, L., vs Lanouette, J.-P.

5 nov.: Allard, C., vs Riendeau, R.; Bernier, J.-M., vs Saint-Pierre, A.; Bouthillier, A., vs Riendeau, R.; Caron, J.-E., vs Morrison, N.

12 nov.: Allard, C., vs Riendeau, R.; Bernier, J.-M., vs Saint-Pierre, A.; Bouthillier, A., vs Riendeau, R.; Caron, J.-E., vs Morrison, N.

19 nov.: Boutin, Dr L.-P., vs Dubuc, L.; Caron, J.-E., vs Damien, P.-E.; Gagné, A.-D., vs St-Pierre, A.

20 nov.: Alard, C., vs Morrison, N.; Allard, D., vs Lanouette, J.-P.; Bernier, J.-M., vs Gagné, Dr J.-E.

24 nov.: Bouthillier, A., vs Gagné, A.-D.; Boutin, Dr L.-P., vs St-Pierre, A.; Caron, J.-E., vs Dubuc, L.

27 nov.: Damien, P.-E., vs Riendeau, R.; Allard, C., vs Lanouette, J.-P.; Allard, D., vs Gagné, Dr J.-E.

1 déc.: Bernier, J.-M., vs Saint-Pierre, A.; Bouthillier, A., vs Riendeau, R.; Caron, J.-E., vs Morrison, N.

8 déc.: Allard, C., vs Gagné, A.-D.; Bernier, J.-M., vs Dubuc, L.; Bouthillier, A., vs Damien, P.-E.

11 déc.: Boutin, Dr L.-P., vs Caron, J.-E.; Lanouette, J.-P., vs Morrison, N.; Riendeau, R., vs St-Pierre, A.

15 déc.: Allard, C., vs Gagné, A.-D.; Allard, D., vs Dubuc, L.; Bernier, J.-M., vs Damien, P.-E.

18 déc.: Bouthillier, A., vs Caron, J.-E.; Boutin, Dr L.-P., vs Lanouette, J.-P.; Gagné, A.-D., vs Riendeau, R.

22 déc.: Morrison, N., vs St-Pierre, A.; Allard, C., vs Dubuc, L.; Alard, D., vs Damien, P.-E.

27 déc.: Bernier, J.-M., vs Caron, J.-E.; Bouthillier, A., vs Boutin, Dr L.-P.; St-Pierre, A., vs Lanouette, J.-P.

29 déc.: Gagné, A.-D., vs Riendeau, R.; Gagné, Dr J.-E., vs Morrison, N.

5 jan. 1930: Allard, C., vs Damien, P.-E.; Allard, D., vs Caron, J.-E.; Bernier, J.-M., vs Boutin, Dr L.-P.

8 jan.: Bouthillier, A., vs Saint-Pierre, A.; Dubuc, L., vs Riendeau, R.; Gagné, A.-D., vs Morrison, N.

12 jan.: Gagné, Dr J.-E., vs Lanouette, J.-P.; Allard, C., vs Caron, J.-E.; Allard, D., vs Boutin, Dr L.-P.

15 jan.: Bernier, J.-M., vs Bouthillier, A.; Saint-Pierre, A., vs Da-

mien, P.-E.; Riendeau, R., vs Lanouette, J.-P.

19 jan.: Morrison, N., vs Dubuc, L.; Gagné, A.-D., vs Gagné, Dr J.-E.; Allard, C., vs Boutin, Dr L.-P.

22 jan.: Allard, D., vs Bouthillier, A.; Bernier, J.-M., vs Riendeau, R.; Caron, J.-E., vs Lanouette, J.-P.

26 jan.: Damien, P.-E., vs Morrison, N.; Dubuc, L., vs St-Pierre, A.; Gagné, A.-D., vs Lanouette, J.-P.

29 jan.: Allard, C., vs Bouthillier, A.; Allard, D., vs Bernier, J.-M.; St-Pierre, A., vs Gagné, Dr J.-E.

2 fév.: Riendeau, R., vs Boutin, Dr L.-P.; Lanouette, J.-P., vs Damien, P.-E.; Gagné, A.-D., vs Caron, J.-E.

5 fév.: Dubuc, L., vs Gagné, Dr J.-E.; Morrison, N., vs Bouthillier, A.; Allard, C., vs Bernier, J.-M.

9 fév.: Allard, D., vs St-Pierre, A.; Boutin, Dr L.-P., vs Morrison, N.; Caron, J.-E., vs Riendeau, R.

12 fév.: Damien, P.-E., vs Gagné, Dr J.-E.; Dubuc, L., vs Gagné, A.-D.

CLASSE "B"

27 oct.: Narbonne, X., vs Gauthier, E.; Boulard, J.-M., vs Roy, J.-B.

29 oct.: Filion, J. A., vs Phaneuf, P. jr.; Beauré, E., vs Roy, R.

31 oct.: Duchesne, T., vs Robitaille, E.; Boyer, R., vs Larose, O.

5 nov.: Desloges, J. V., vs Labelle, P. E.; Beauré, E., vs Roy, R.

9 nov.: Desloges, J. V., vs Larose, O.; Labelle, P. E., vs Filion, J. A.

12 nov.: Robitaille, E., vs Beauré, E.; Boulard, J.-M., vs Phaneuf, P. jr.

14 nov.: Desloges, J. V., vs Roy, J.-B.; Duchesne, T., vs Narbonne, X.

16 nov.: Filion, J. A., vs Larose, O.; Gauthier, E., vs Labelle, P. E.

19 nov.: Beauré, E., vs Phaneuf, P. jr.; Boulard, J.-M., vs Narbonne, X.

21 nov.: Desloges, J. V., vs Roy, J.-B.; Duchesne, T., vs Larose, O.

23 nov.: Gauthier, E., vs Beauré, E.; Labelle, P. E., vs Boulard, J.-M.

26 nov.: Desloges, J. V., vs Robitaille, E.; Duchesne, T., vs Roy, J.-B.

28 nov.: Gauthier, E., vs Larose, O.; Labelle, P. E., vs Narbonne, X.

30 nov.: Gauthier, E., vs Boulard, J.-M.; Beauré, E., vs Roy, R.

3 déc.: Desloges, J. V., vs Phaneuf, P. jr.; Duchesne, T., vs Labelle, P. E.

6 déc.: Roy, R., vs Larose, O.; Narbonne, X., vs Robitaille, E.

10 déc.: Beauré, E., vs Boulard, J.-M.; Boyer, R., vs Desloges, J. V.

13 déc.: Duchesne, T., vs Filion, J. A.; Gauthier, E., vs Roy, R.

16 déc.: Gauthier, E., vs Roy, R.; Labelle, P. E., vs Larose, O.

19 déc.: Filion, J. A., vs Phaneuf, P. jr.; Gauthier, E., vs Beauré, E.

21 déc.: Desloges, J. V., vs Phaneuf, P. jr.; Larose, O., vs Robitaille, E.

24 déc.: Roy, J.-B., vs Roy, R.; Beauré, E., vs Duchesne, T.

26 déc.: Gauthier, E., vs Robitaille, E.; Labelle, P. E., vs Roy, R.

28 déc.: Narbonne, X., vs Beauré, E.; Phaneuf, P. jr., vs Duchesne, T.

31 déc.: Boulard, J.-M., vs Roy, R.; Boyer, R., vs Robitaille, E.

3 jan.: Desloges, J. V., vs Phaneuf, P. jr.; Roy, J.-B., vs Gauthier, E.

4 jan.: Labelle, P. E., vs Boulard, J.-M.; Boyer, R., vs Gauthier, E.

7 jan.: Desloges, J. V., vs Narbonne, X.; Labelle, P. E., vs Roy, R.

10 jan.: Phaneuf, P. jr., vs Roy, R.

## LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Les partisans et supporters de la Ligue de hockey Intermédiaire Mont-Royal ont accordé leur appui à cette puissante organisation hier, car plus de quatre mille personnes se sont rendues à l'Arena Mont-Royal pour être témoins des trois joutes à l'affiche et l'on peut dire que le circuit Reed, malgré tous les obstacles qu'il a surmontés, semble devoir avoir une excellente saison.

Les trois joutes d'hier se sont terminées par le même résultat de 1 à 0. Le Champêtre a vaincu le Saint-François-Xavier, l'Eureka a défait la Tacoma, et le C. P. Verdun a remporté la victoire sur le Martin.

Le clou de l'après-midi fut la rencontre du Saint-François-Xavier contre le Champêtre. La lutte fut des plus serrées. La rondelle a continuellement voyagé d'un bout à l'autre de la glace. Le Saint-François-Xavier s'affirma plus rapide, mais sur la défense le Champêtre fut plus solide.

Bourgoin fut le seul ancien joueur du Saint-François à prendre part à la joute. Il avait pris sa place sur l'aile. Plusieurs autres des vétérans assistaient à la joute comme spectateurs.

Alignement des équipes:  
Première partie

| St-François  | Buts    | Martin    |
|--------------|---------|-----------|
| C. P. Verdun | Buts    | Peat      |
| Defence      | Defence | R. Proulx |
| Centre       | Centre  | E. Proulx |
| Aile         | Aile    | Hamel     |
| Subs.        | Subs.   | Shink     |

| St-François  | Buts    | Martin    |
|--------------|---------|-----------|
| C. P. Verdun | Buts    | Peat      |
| Defence      | Defence | R. Proulx |
| Centre       | Centre  | E. Proulx |
| Aile         | Aile    | Hamel     |
| Subs.        | Subs.   | Shink     |

SOMMAIRE  
Première période  
1—C. P. Verdun Powell... 3.00

Deuxième période  
Pas de point.

Troisième période  
Pas de point.

Deuxième partie:  
Eurekas  
Cyrus  
Buts  
Armstrong  
Defence  
Colquhoun  
McDonald  
Guthrie  
Centre  
Ducker  
Tucker  
Aile  
Larochelle  
Aile  
Washboard  
Subs  
Lecavalier  
Aile  
Gauthier  
Buts  
Bird  
D. Colvey  
A. McDonald

SOMMAIRE  
Première période  
Pas de point.

Deuxième période  
Pas de point.

Troisième période  
1—Eureka-Anderson... 5.00

Troisième partie:  
St-François  
Gagnon  
Buts  
Boswell  
Defence  
Mongeon  
Fowler  
Page  
Centre  
Moore  
Aile  
O'Rourke  
Bourgois  
Aile  
B. Armand  
Subs  
St-Jean  
Lacombe  
Buts  
J. Gervais  
Unsworth

SOMMAIRE  
Première période  
Pas de point.

Deuxième période  
Pas de point.

Troisième période  
1—Champêtre O'Rourke... 3.00

## LA RADIO

### Concerts de lundi

NOIR ET OR. 6 h. WEAF. — Ouverture de "Norma", de Bellini. Ballet des fleurs de Stravinsky. Gavotte célèbre de Martini. La chanson de Solvège, de Bruckner. "L'Alcazar", de Stravinsky. "Un bal masqué", de Verdi. Sérénade lyrique, de Elgar. Romanço et deux danses, de German. Dans le silence de la nuit, de Rachmaninoff. Echos lauréats, de Leu-Rachmaninoff. Ballet de "Hérodiade", de Massenet.

MOMENT MUSICAL, 7 h. WJZ. — Extraits de "Sleeping Beauty", de Tchaikovsky. Espagne, de Edwards. L'heure exquise, de Hahn. Cortège, de Debussy. Marche militaire, de Schubert. Quatre chants d'amour indiens, de Woodforde-Flinden.

PROGRAMME FIRESTONE, 8 h. WEAF. — Marche El Capitan, de Sousa. Hazel Dell, de Romberg. Panis Angelicus, de Franck. Du Bist Die Rob, de Schubert. Polonaise militaire, de Chopin. El Relicario, de Padilla.

A. & P. GYPSIES, 8 h. 30. WEAF. — Gondoliers, de Nevill. La dame en rose, de Caryl. Habanera et le chant du vaquero, de "Natoma". "Les deux bords", de Chérubini. Danse de "Orpheus et Eurydice", de Gluck. Amariy, de Ghys

MORT DE ME  
A.-H. ATWATER

ANCIEN BATONNIER DE LA PROVINCE, ANCIEN CONSEILLER LEGAL DE LA VILLE DE MONTREAL ET ANCIEN TRESORIER PROVINCIAL, ME ATWATER EST DECÉDÉ A L'AGE DE 73 ANS.

Un avocat canadien bien connu vient de disparaître dans la personne de Me A. H. Atwater, c. r. ancien bâtonnier de la province, ancien avocat conseil de la ville de Montréal, ancien échevin et ancien trésorier provincial.

Me Atwater est décédé subitement samedi matin, à l'âge de 73 ans, d'une attaque de cœur, après qu'une forte attaque de paralysie l'eût forcé à abandonner la pratique légale active. Il était âgé de 73 ans. Il faisait encore partie de l'étude légale Atwater, Beauregard et Philmore. Il avait précédemment pratiqué sa profession en société avec sir J. A. Chapleau, le juge Church et plus récemment avec Mes Ducloux, Surveyl et Bond, trois juges aujourd'hui. En 1895, Me Atwater avait, lui-même, refusé de monter sur le banc.

Né à Montréal en mai 1856, Me Atwater fit ses études au High School puis à l'Université McGill, où il fut admis au barreau en 1880. Me Atwater a joué un rôle prépondérant dans un grand nombre de causes célèbres; mentionnons la cause d'arbitrage du Grand-Tronc, quand ce chemin de fer passa aux mains du gouvernement; ce tribunal d'arbitrage était présidé par l'ex-président Taft, juge de la Cour suprême des Etats-Unis. Il fut aussi procureur dans l'enquête sur la collision de l'Empress of Ireland avec le "Storstad", représenta les intérêts maritimes à la présentation du contrat Paterson. Il a également plaidé plusieurs causes devant le Conseil Privé.

En 1896, Me Atwater fut élu député conservateur de la division Saint-Laurent et fut trésorier provincial dans le cabinet Flynn, la dernière administration conservatrice de la province. Il se retira de la politique avec la chute du gouvernement Flynn.

Me Atwater s'était marié en 1914 et sa femme lui survit. Les funérailles auront lieu à Montréal à une date qui sera annoncée plus tard.

Cours de solfège  
de l'Ecole des Arts

Les cours gratuits de solfège, sous la direction de M. J.-B. Dubois, sont ouverts depuis le 16 octobre et déjà un grand nombre d'élèves se sont inscrits. Les cours s'améliorent à chaque leçon. Il y a un grand enthousiasme parmi les élèves dans les cours donnés par leur professeur, M. J. J. Goulet, qui, depuis 25 ans, est professeur de l'Ecole des Arts. Les inscriptions sont reçues tous les jours de 10 h. a. m. à 5 h. p. m., et le soir de 7 h. à 8 h. 30. Nous prions les élèves de se faire inscrire au plus tôt, afin de ne pas retarder les cours qui sont déjà commencés. Les cours se donnent comme suit: tous les mercredis soirs, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et les vendredis après-midi, de 1 h. 30 à 2 h. 30 p. m.

Club ouvrier  
de Maisonneuve

La procaine assemblée du Club ouvrier Maisonneuve a lieu à 8 h. ce soir au No 1651 rue Lortie. Le comité du concert-boucan fera son rapport.

## Smuts sera présent

New-York, 4 (S. P. A.).—Le président Wickersham, de l'Association de la Société des Nations, a décidé de célébrer le dixième anniversaire de fondation de la S. D. N. par une grande assemblée, le 5 janvier, au Metropolitan. Le général Jan Christian Smuts a accepté l'invitation d'y porter la parole. Et le président Nicholas Murray Butler, de l'Université Columbia, sera aussi parmi les orateurs.

La maison Duchesneau  
fête M. Aimé Parent

M. Aimé Parent a été l'objet d'une jolie manifestation de la part de la direction et du personnel de la maison Duchesneau. Limitée, alors que ces derniers lui ont offert un magnifique banquet, à l'occasion de sa nomination comme secrétaire de la ville de Verdun et de son départ de la maison.

La fête a eu lieu le 28 au soir dernier, dans les salles du café Saint-Jacques, et avait réuni presque tout le personnel de la maison Duchesneau, y compris tous ses représentants pour les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et d'Ontario. Au nom de ses collègues et du personnel, M. J.-G. Trudelle, vice-président, a exprimé à M. Parent, les regrets que ceux-ci éprouvaient à le voir quitter ses fonctions de secrétaire-trésorier de la compagnie, et lui a offert ses meilleurs vœux. On lui a offert un sac de voyage et une serviette en cuir. D'autres allocutions furent prononcées, notamment par MM. Noël Duchesneau, Henri Biau, Stanislas Larochette, Monnette, L.-O. Martineau, Procle, St.-C. N.-A. Goupille et Edgar Duckett. En réponse, M. Parent s'est déclaré profondément touché par ces témoignages d'estime et a remercié chacun pour les bons souhaits exprimés et les souvenirs offerts. Il a souligné l'importance économique des grandes maisons de commerce, et la nécessité pour elles d'avoir un personnel honnête, laborieux et compétent.

Plusieurs numéros de musique et de chant agrémentèrent la réunion.

L'exécutif et la direction générale de l'Hôpital Notre-Dame ont leurs bureaux au No 10 rue Saint-Jacques ouest. Téléphone:

MARquette 9351.

MARquette 9352.

M. KING A  
SASKATOON

LE PREMIER MINISTRE PARLE DE NOTRE PROTECTION TARIFAIRE ET DE NOTRE BALANCE COMMERCIALE. OPPOSE AU TARIF DE REPRESAILLES CONTRE LES ETATS-UNIS. DEVELOPPER NOTRE COMMERCE D'EXPORTATIONS.

Saskatoon, (S. P. C.).—M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a tenu une assemblée à la United Church, de la 3ème avenue, Saskatoon, samedi soir. M. King a été reçu à la gare de Saskatoon par une fanfare et un groupe important de citoyens et de nombreux députés de la région.

Il y a eu réception au déjeuner, et réception publique durant l'après-midi.

Au cours de l'assemblée de samedi soir, les orateurs étaient: M. King, Ralston, ministre de la Défense et M. Motherwell, ministre de l'Agriculture.

M. Motherwell a déclaré que les récoltes dans le sud de la province n'avaient pas été aussi abondantes que l'an dernier mais, par contre, elles dépassaient tous les records pour la qualité. En fait, le blé est si excellent que des cultivateurs avaient mis de côté de nombreux échantillons pour la conférence des grains qui aura lieu à Regina dans trois ans.

Le colonel Ralston déclare que le Canada est capable de vendre plus de produits manufacturés aux Etats-Unis, que n'importe quel autre pays, ce qui ne lui paraît pas précisément le service économique dont on parle.

M. King déclare que les conservateurs ont toujours voulu élever le tarif et la situation actuelle aux Etats-Unis leur sert de motif pour renouveler leurs discours et leur propagande sur la protection.

Le chef de l'opposition prétend que le Canada a besoin d'une plus haute protection tarifaire qu'il y a un demi-siècle alors que nos industries venaient de naître et luttaient pour se maintenir. Ce n'est pas très flatteur ni encourageant pour le développement et la puissance du Canada depuis un demi-siècle.

La protection dont on parle tant et qui a été accordée aux cultivateurs américains par le bill Fordney-McCumber, ne les a pas rendus prospères. Lors des récentes élections présidentielles américaines, l'argument principal des discours reposait sur le mauvais état économique de l'industrie agricole. L'American Farm Bureau Federation a déclaré que les gains et pertes dus au tarif une fois comparés, indiquaient une perte sèche annuelle de \$40 par famille, et d'autres économistes l'évaluent à \$200.

"C'est le comble de l'absurdité", dit M. King, de prétendre que le Canada peut ou doit être indépendant des importations des autres pays. Tout le commerce international est basé sur le fait que certaines commodités peuvent être fabriquées à meilleur marché et de façon plus pratique dans certains pays plus que dans les autres. Nous ne perdons pas quand nous achetons des marchandises à l'étranger, parce que, invariablement, l'échange est un des avantages qui en découlent.

"Tout en maintenant des barrières raisonnables autour de notre marché local contre le producteur étranger, nous avons pu éviter les ennuis d'une politique de haut tarif, car nous avons abaissé le haut coût de la vie et réduit le coût de production de nos produits manufacturés et agricoles. C'est par cette politique que le Canada a pu concurrencer les autres pays plus puissants sur les marchés mondiaux."

Durant l'année 1928, le Canada occupait le cinquième rang dans l'exportation et l'importation, le second rang pour le commerce d'exportation par tête, le troisième rang pour la balance de commerce d'exportation par tête, le troisième rang pour la balance de commerce favorable et la seconde place pour la balance de commerce favorable, par tête. Le Canada est à la tête de tous les pays pour l'exportation du blé, du papier, du nickel et de l'amiant.

M. King est opposé au tarif de représailles contre les Etats-Unis. "La seule place où il convient d'attiser la concurrence commerciale des Etats-Unis, ce n'est pas dans une guerre de frontière, mais sur les marchés mondiaux. Que les Etats-Unis adoptent un tarif de haute protection s'ils le désirent, qu'ils maintiennent le coût de la vie et le coût de production, et puis qu'ils aillent ensuite concurrencer le reste du monde entier."

Le gouvernement canadien cherchera à développer son commerce d'exportation. "La différence qui existe entre la politique conservatrice et la politique libérale, dit M. King, c'est que le conservateur cherche à monopoliser le marché domestique, tandis que le libéral est opposé à tout monopole de quelque sorte qu'il soit, et cherche à conquérir le marché mondial, tout en assurant au marché domestique une sécurité convenable."

M. King déclare que le Canada retirera des avantages considérables à développer le commerce interimpérial car c'est un achèvement vers la conquête des marchés mondiaux.

Les accusations du  
capitaine Gauvin

Le conseil municipal a étudié en caucus, cet avant-midi, la déclaration assemblée de l'ex-capitaine Gauvin sur l'administration de la police.

Cette déclaration sera soumise à l'assemblée du conseil cet après-midi. Il est probable que les échevins présenteront une motion pour la renvoyer au comité exécutif, pour étude, ce qui signifie qu'on n'en entendra plus parler d'ici quel que temps.

## LA NAVIGATION

## NOUVEAU SOMMET

Les perceptions du revenu fédéral au port de Montréal le mois dernier ont atteint le plus fort total qu'on ait encore enregistré. Le rapport de M. Arthur Magnan, percepteur, indique qu'elles ont atteint \$10,597,141. C'est la quatrième fois que les perceptions du revenu fédéral au port de Montréal dépassent les \$10,000,000. Le plus fort total après celui du mois dernier est celui de novembre 1928: \$10,307,442.

## LE PROBLEME DU GRAIN

Si le chiffre des perceptions du revenu fédéral au port de Montréal le mois dernier a été remarquablement élevé, par contre le total des exportations de grain par ce port a été très faible. Alors qu'en octobre ces exportations étaient de 37,802,396 boisseaux, le mois dernier elles ont été de seulement 8,024,736 boisseaux; la quantité de grain que le port a reçue est en rapport avec ce chiffre.

De l'ouverture de la saison de navigation à date, le port de Montréal a reçu 79,721,969 boisseaux de grain, comparativement à 176,131,718 boisseaux pour la période correspondante de l'année dernière, et il en a exporté 80,462,488 boisseaux, comparativement à 174,166,330 boisseaux à même époque l'année dernière.

## ARRIVEE DU "MELITA"

Le "Melita", du Pacifique Canadien, est arrivé à Montréal hier soir. Ce paquebot, qui vient de Liverpool, de Belfast et de Greenock, a eu à affronter de forts vents au cours de cette traversée. Parmi les Montréalais qui étaient au nombre des passagers il y avait: M. et Mme Paul Berthiaume, M. G.-E. Ouimet.

NOMBREUX VOYAGES DES "LADIES", DE LA C.N.S., AUX ANTILLES L'HIVER PROCHAIN

En décembre, en janvier et en février, à Halifax, il y aura trente-deux départs de navires des services Canada-Antilles de la Canadian National Steamships. Cinq des nouveaux paquebots de la classe "Lady", de la C.N.S., seront affectés à ces services. Le "Lady Hawkins", le "Lady Drake" et le "Lady Nelson" feront régulièrement escale aux Bermudes en se rendant aux principaux ports de l'est des Antilles britanniques. Le "Lady Rodney" et le "Lady Somers" assureront un service hebdomadaire entre Halifax et la Jamaïque.

Nous publions prochainement d'autres détails au sujet de ces intéressants services.

## LE SERVICE D'HIVER DES CIES WHITE STAR ET RED STAR

Sauf le "Pennland", le 10 décembre, les paquebots des compagnies White Star et Red Star quitteront Halifax à minuit pendant les prochains mois de navigation d'hiver. Presque toutes les semaines, du 8 décembre au 22 avril, un paquebot de ces deux compagnies et de l'Atlantic Transport, une filiale des deux précédentes, quittera Halifax à destination de l'Europe.

Une entente avec le Chemin de fer national du Canada permet à l'organisation canadienne de la compagnie White Star d'offrir un service régulier de la côte du Pacifique à l'Europe. Des trains spéciaux qui feront le raccord avec les paquebots à Halifax quitteront la gare Bonaventure tous les dimanches à sept heures du soir.

## TRAVERSEE RAPIDE DU "DUCHESS OF YORK"

Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, est arrivé à Londres à la fin de la semaine dernière, après une traversée exceptionnellement rapide pour cette époque de l'année. On sait que parmi les passagers de ce paquebot il y avait M. Ramsay MacDonald.

Le commandant du "Duchess of York", le capitaine Stuart, représentera la marine marchande anglaise lors du dévoilement d'un cénotaphe à Londres, le jour de l'Armistice.

## DINER A BORD DU "DORIC"

M. L. J. Tobin, gérant du service des passagers de la compagnie White Star à Montréal, a reçu à dîner à bord du "Doric" en l'honneur de M. C. J. Hanratty, qui vient d'être nommé publicitaire du Chemin de fer national à Londres.

## MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Aurania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal ce soir.

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, arrivera à Montréal samedi.

Le "Regina", de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

L'"Athenia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

L'"Ausonia", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal lundi prochain.

L'"Empress of Scotland", du Pacifique Canadien, arrivera à Southampton mercredi.

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool samedi.

Le "Lettitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, arrivera à Glasgow samedi.

Le "Doric", de la compagnie White Star, arrivera à Liverpool dimanche.

L'"Homerick", de la compagnie White Star, parti de Southampton, arrivera à New-York mercredi.

## Nouvel essai du R-101

Cardington, Ang., 4 (S. P. A.).—Le dirigeable anglais R-101 est revenu hier matin à son mât d'ancre après une envolée d'essai qui a duré 14 heures. Le navire aérien, dirigé par un équipage complet sous le commandement du major Scott, a fait des essais de vitesse et

## chez Dupuis mardi

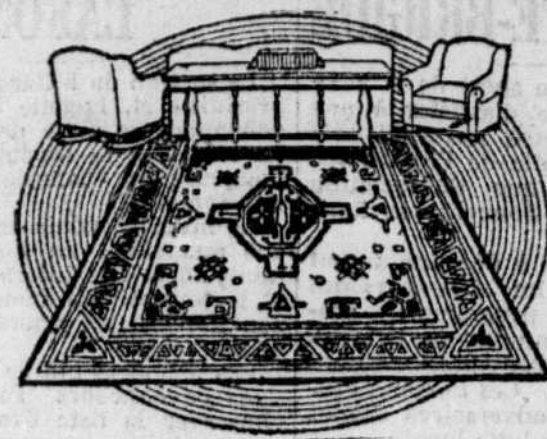
Rues Sainte-Catherine, Saint-André, Demontigny et Saint-Christophe - Plateau 5151

Paletots  
d'hiverModèles "GUARDS"  
ou "ULSTERETTE"

pour garçons

14.95

Vous pouvez obtenir un de ces paletots soit en beau tweed écossais, plusieurs à dessins quadrillés, soit en drap pesant fini velouté. La coupe est parfaite et le fini tout comme des paletots plus chers. Choix de tons pâles ou foncés, ou teintes fantaisie. Demi-double de satin ou polo. Nous les recommandons tout particulièrement pour leur haute qualité. Ages 10 à 18 ans.

DUPUIS FRERES  
—au rez-de-chaussée

## Carpettes 'Axminster'

sans couture — Riches motifs orientaux sur fond vieux rose ou beige.

6 x 9 pieds 13.39 9 x 10 6/6 pieds 24.39  
7 6/6 x 9 pieds 17.39 9 x 12 pieds 28.95

## Carpettes 'Wilton'

sans couture

Ces carpes sont extraordinairement belles, grâce à leur fini lustré et aux dessins imitant à la perfection les riches tapis orientaux.

4 6/6 x 7 6/6 pieds 22.50 9 x 10 6/6 pieds 59.50  
6 9/9 x 7 6/6 pieds 32.50 9 x 12 pieds 69.50  
6 9/9 x 9 pieds 37.50

## LINOLEUM INCRUSTE

FABRICATION ECOSSAISE

1,000 verges de Linoléum incrusté — fabrication parfaite. Riches dessins marbrés — Tons gris, terra cotta, bleu, rouge, vert et autres coloris aux riches effets. Mardi, la verge car-  
rée 1.29

DUPUIS FRERES—au cinquième

## Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire. ALBERT DUPUIS, président.  
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir. géral. ARMAND DUPUIS, secr. gén.Il est facile de se  
procurerLa  
Lessiveuse  
Sècheuse  
"Savage"

10.00 comptant suffisent pour devenir propriétaire de cette merveilleuse machine—solde payable par versements mensuels.

N'oubliez pas que la SAVAGE fait TOUT le travail y compris l'asséchage.

Elle est aussi la plus rapide car elle lave, rince, passe au bleu et assèche 10 livres de linge sec en 10 minutes.

Appelez PLateau 5151, pour une démonstration à domicile.

Aussi démonstrations au rez-de-chaussée et au troisième.

d'altitude au-dessus des côtes sud, dans le voisinage de l'île Wight.

Lorsqu'on a voulu amarrer le dirigeable à son mât, une fausse manœuvre a causé un déchirement de l'enveloppe près du nez. Ce n'est rien de grave cependant.

Pendant l'envolée, trois des moteurs ont cessé de fonctionner parce que des tuyaux du système de

refroidissement se sont brisés. On les a immédiatement remplacés pendant l'envolée par des tuyaux en caoutchouc. L'expérience a prouvé que les tuyaux en duralumin ne pouvaient résister à la vibration des moteurs. On mettra des tuyaux en cuivre à l'avenir.

Le dirigeable sera prêt pour une autre envolée demain.

Mort d'un ancien  
ambassadeur japonais

Tokio, 4 (S. P. A.).—Le marquis K. Inouye, ancien ambassadeur japonais à Londres, est décédé hier à l'âge de 68 ans.

Le marquis, qui était le fils adoptif du marquis Inouye, eut une car-

rière remarquable comme financier et diplomate. Il reçut son éducation en Europe aux frais du gouvernement japonais. En plus d'avoir occupé plusieurs postes importants dans son pays, il fut envoyé spécial en Allemagne de 1906 à 1908 et ambassadeur à Londres de 1913 à 1917. Il avait été fait chevalier par le roi George.

## LES NOUVEAUX DEPUTES CONSERVATEURS ONTARIENS



Liste des nouveaux députés conservateurs élus à l'élection du 30 octobre en Ontario: 1) F. J. McArthur, Northumberland; 2) T. H. Bell, Bellwood; 3) J. Elliott, Durham; 4) C.-A. Séguin, Russell; 5) C. Raven, Elgin-Ouest; 6) J. F. Strickland, Peterboro; 7) H. J. Davis, Elgin-Est; 8) A. C. McLean, Eglinton; 9) E. J. Murphy, St-Patrick; 10) A. B. Smith, Essex-Sud; 11) Louis Côté, Ottawa-Est; 12) A. E. Ellis, Ottawa-Sud; 13) E. F. Singer, St. Andrew; 14) L. W. Freese, Middlesex-Ouest; 15) W. W. Staples, Victoria-Sud; 16) F. J. Wilson, Lincoln; 17) James Blain, Chard, Ontario-Nord; 18) W. Heighington, St-David; 19) R. N. Berry, Haldimand; 20) J. E. Jamieson, Simcoe-sud-ouest; 21) C. Case, York-Nord; 22) P. J. Henry, Kent-Est; 23) J. A. Anderson, Lanark-Sud; 24) David Bonis, Perth-Sud; 25) Geo. Elliott, Huron-Sud; 26) W. H. Elliot, Rainy River; 27) H. Fraleigh, Lambton-Est; 28) C. W. Hamby, Frontenac-Lennox.

Auxiliaire et Gardien de la Vie, l'Hôpital est une Nécessité